

INPI

Aide en ligne

Portail des marques françaises

Le portail marques permet de :

- Faire un dépôt de marque
- Procéder aux formalités liées à la procédure de demande d'enregistrement de marque jusqu'à leur enregistrement
- Formuler des observations de tiers
- Gérer les accès aux demandes d'enregistrement de marque

Table des matières

Faire un dépôt de marque en ligne	2
QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LES MARQUES.....	2
ACCUEIL	3
TYPE DE DEMANDE.....	4
INTERVENANTS.....	7
TYPE DE MARQUE.....	14
PRODUITS ET SERVICES	27
OPTION : REVDICATION DE PRIORITE	38
OPTION : ASSOCIATION DU DEPOT A UN RENOUVELLEMENT.....	40
OPTION : MARQUE DE CERTIFICATION	41
OPTION : EXTENSION DE PROTECTION A LA POLYNESIE FRANÇAISE.....	42
RECAPITULATIF	43
Effectuer des formalités suite à un dépôt de marque en ligne tant que la marque n'est pas enregistrée	50
Faire un retrait total	50
Faire un retrait partiel	52
Faire une demande d'erratum suite à une erreur de publication du fait de l'INPI.....	57
Faire une demande de correction d'erreur matérielle	59
Transmettre un document	62
Faire des observations de tiers	65
Gérer l'accès à un dépôt de marque	67
Demander le rattachement à un dossier	67
Se constituer mandataire dans un dossier	69
Demander la révocation de son mandataire.....	71

Faire un dépôt de marque en ligne

Le guide est destiné à vous assister dans vos dépôts de marque. Les informations saisies sur chacun des écrans ont pour objet de vous identifier et de vous permettre d'effectuer des formalités liées à un nouveau dépôt de marque sur un espace sécurisé.

L'e-procédure «*Déposer une marque*» permet à toute personne de déposer électroniquement une demande d'enregistrement de marque.

La procédure d'enregistrement d'une marque de fabrique, de commerce ou de service comporte un certain nombre d'étapes.

Ce guide est structuré de façon à suivre les enchaînements des zones du site et à vous rappeler quelques généralités liées aux marques. Pour accéder à une zone en particulier, veuillez suivre les liens suivants :

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LES MARQUES

Si vous avez des questions d'ordre général sur les marques vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/la-marque>

Si cette demande est votre premier dépôt de demande d'enregistrement de marque, il vous est fortement recommandé de suivre le lien ci-dessus et de suivre l'explication ci-dessous sur chaque étape de la procédure de dépôt en ligne.

Pour toutes autres informations concernant les démarches et formalités à accomplir auprès de l'INPI, vous avez également la possibilité de contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au **0 820 210 211** Service 0,10 € / min + prix appel ou par courriel à contact@inpi.fr.

De plus, si vous le souhaitez, pour être conseillé dans votre projet, vous pouvez prendre contact avec :

- un Conseil en Propriété Industrielle, voir notre annuaire sur <http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-conseils-en-pi.html>
- un avocat sur <http://cnb.avocat.fr/>.

ACCUEIL

Cette aide est accessible sur la page d'accueil du portail des marques. Cette page vous permet de déposer vos demandes d'enregistrement de marques et de suivre l'avancement de vos démarches.

Deux corbeilles sont visibles sur la page d'accueil, une corbeille « *Vos projets et sauvegardes* » qui vous permet de consulter vos brouillons et une corbeille « *Dépôts reçus par l'INPI* » qui comporte les demandes effectivement déposées et donc transmises à l'Institut par l'intermédiaire du portail des marques.



Attention : les dépôts reçus par l'Institut font l'objet d'un examen à postériori. En cas d'irrégularités, un courrier vous sera adressé par LRAR dans un délai de quatre mois environ à compter de la date de dépôt de votre demande. En l'absence d'irrégularités, l'enregistrement sera matérialisé par un certificat d'enregistrement qui sera adressé au destinataire de la correspondance. Si vous ne recevez aucun document (courrier d'irrégularités ou certificat d'enregistrement dans un délai de 5 mois, n'hésitez pas à contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au **0 820 210 211** Service 0,10 € / min + prix appel

Si vous souhaitez effectuer un nouveau dépôt de marque française, cliquez sur l'icône  à gauche de l'écran puis sur « *Déposer une marque* » ou directement sur « [Déposez vos marques](#) ».

Une fois que vous avez cliqué sur « *Déposer une marque* » ou sur « [Déposez vos marques](#) », une nouvelle page s'affiche avec un menu déroulant comportant l'ensemble des étapes de dépôt.

Les rubriques peuvent être remplies dans n'importe quel ordre. Il est cependant conseillé de suivre les étapes dans l'ordre établi ci-dessus afin d'éviter tout oubli concernant les informations demandées.

Type de demande
Intervenants
Type de marque
Produits et services
Option : Revendication de priorité
Option : Association à un renouvellement
Option : Marque de certification
Option : Extension de protection à la Polynésie française
Recapitulatif

Vous pouvez tout d'abord créer votre « référence ». Celle-ci n'est pas obligatoire, mais il est conseillé de renseigner ce champ. Par défaut, la référence est « création de la demande »

VOTRE RÉFÉRENCE
Création de la demande

Elle vous sera utile pour retrouver votre demande non finalisée parmi d'éventuels brouillons. Elle sera reprise lors du récapitulatif généré à la fin de la procédure de dépôt.

Attention : cette donnée est stockée en clair afin de faciliter les opérations de recherche. Elle ne doit contenir aucun élément confidentiel.

TYPE DE DEMANDE

Vous devez sélectionner le type de demande que vous souhaitez effectuer.

Quatre choix vous sont proposés. Par défaut la case cochée est toujours « Demander l'enregistrement d'une marque française ».

Que souhaitez-vous faire ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	Demander l'enregistrement d'une marque française

Une demande d'enregistrement de marque française ne vaut que pour le territoire national.

Vous avez également la possibilité de transformer une marque de l'Union européenne en marque française, de transformer un enregistrement international en demande de marque française ou de procéder à la division d'une demande déjà déposée.

- Transformer une marque de l'Union européenne en marque française

Ce type de demande est réservé aux titulaires de marques de l'Union européenne ayant demandé auprès de l'EIUIPO la transformation de leur marque de l'union européenne en marque française.

La transformation d'une marque de l'Union européenne en marque française peut avoir lieu dans le cas où la marque de l'Union européenne est refusée dans un Etat membre ce qui entraîne un refus pour la totalité de l'Union européenne.

La formalité ne peut être effectuée que lorsque l'INPI, informé par l'EIUIPO de votre volonté de procéder à une telle transformation, vous a adressé un courrier pour vous inviter à effectuer la démarche.

Si vous souhaitez effectuer ce type de demande, cliquez sur « *Transformer une marque de l'Union européenne en demande de marque française* ». Différentes informations vont alors vous être demandées.

Indiquez le numéro de la marque de l'Union européenne ainsi que la date de dépôt de la marque de l'Union européenne (format jj/mm/aaaa).

Des pièces sont également à téléverser pour la prise en compte de la transformation : la traduction en français de la requête en transformation et la traduction en français des pièces jointes à la requête en transformation.

Le type de fichier accepté pour les pièces à téléverser est le format pdf et la taille du fichier ne doit pas dépasser 100 Mo.

- Transformer un enregistrement international en demande de marque française

Ce type de demande est réservé aux titulaires de marques internationales radiées depuis moins de trois mois.

Une marque internationale peut être transformée en marque française à condition que la demande de transformation soit déposée dans les 3 mois suivant la radiation de la marque internationale et que les produits et/ou services énumérés dans la demande française soient déjà couverts dans l'enregistrement international.

Si vous souhaitez effectuer ce type de demande, cliquez sur « *Transformer un enregistrement international en demande de marque française* ». Différentes informations vont alors vous être demandées comme ci-dessous :

The screenshot shows a web form titled "Transformer un enregistrement international en demande de marque française". The form contains the following fields and controls:

- Numéro de l'enregistrement international***: A text input field.
- Date de dépôt de l'enregistrement international***: A date picker control.
- Copie de l'enregistrement international**: A file upload button labeled "sélectionnez votre fichier".
- Traduction de l'enregistrement international**: A file upload button labeled "sélectionnez votre fichier".
- Certificat de radiation ou la lettre de l'OMPI faisant état de la radiation et précisant sa date de prise en compte**: A file upload button labeled "sélectionnez votre fichier".

Indiquez le numéro de l'enregistrement international ainsi que la date de dépôt de cet enregistrement (format jj/mm/aaaa).

Des pièces sont également à téléverser pour la prise en compte de la transformation : la copie de l'enregistrement international ainsi que sa traduction et le certificat de radiation ou la lettre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle faisant état de la radiation et précisant sa date de prise en compte.

Pour téléverser les différents documents, cliquez sur 

Le type de fichier accepté pour les pièces à téléverser est le format pdf et la taille du fichier ne doit pas dépasser 100 Mo.

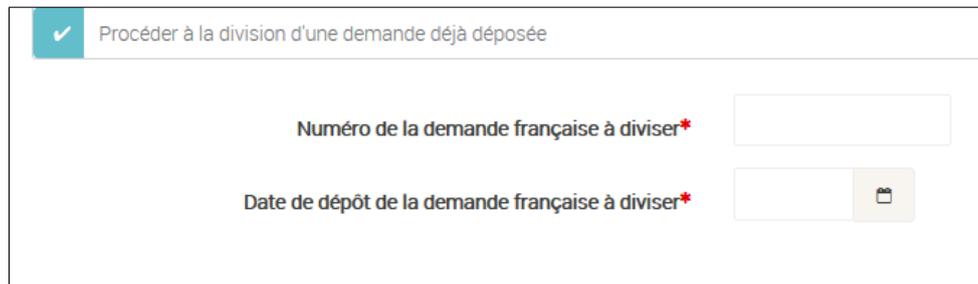
- Demander la division d'une demande déjà déposée

Une demande divisionnaire vous permet de surmonter un refus partiel ou une opposition en enregistrant les produits et/ou services qui ne font pas l'objet du refus ou de l'opposition.

Attention ! Il ne s'agit pas d'une régularisation de la demande refusée partiellement ou faisant l'objet d'une opposition.

La demande divisionnaire doit porter sur le même modèle de marque que la demande initiale et les produits et/ou services visés dans cette demande divisionnaire doivent nécessairement être plus restreints que ceux de la demande d'origine.

Si vous souhaitez effectuer une demande divisionnaire cliquez sur « *Procéder à la division d'une demande déjà déposée* ». Différentes informations vont alors vous être demandées comme ci-dessous :



Le formulaire est intitulé "Procéder à la division d'une demande déjà déposée" et comporte deux champs obligatoires :

- Numéro de la demande française à diviser*
- Date de dépôt de la demande française à diviser* (avec un bouton calendrier)

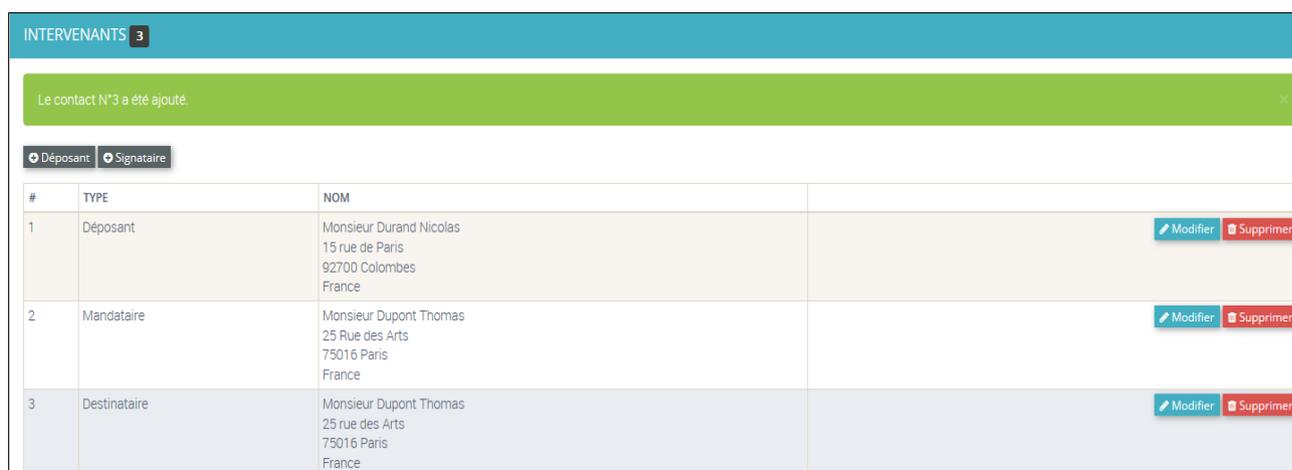
Indiquez le numéro de la demande française à diviser ainsi que la date de la demande française à diviser (cette date doit obligatoirement être antérieure à la date à laquelle vous effectuez la demande divisionnaire, format jj/mm/aaaa).

INTERVENANTS

Cette étape a pour objectif d'identifier les intervenants c'est-à-dire le ou les déposant(s) (propriétaire(s) de la marque), le mandataire s'il y en a un, le destinataire des correspondances ainsi que le signataire qui est la personne titulaire du compte e-procédures de connexion aux services en ligne.

Dès qu'un contact est enregistré, un récapitulatif apparaît. A chaque enregistrement d'un nouveau contact, une mention « le contact N°... a été ajouté » indique cet enregistrement et le récapitulatif est mis à jour pour intégrer le nouveau contact. Lorsque le contact est en cours de création, le récapitulatif apparaît en bas de page.

Il ne peut y avoir qu'un seul mandataire, un seul destinataire et un seul signataire.



Le contact N°3 a été ajouté.

☑ Déposant ☑ Signataire

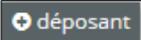
#	TYPE	NOM	
1	Déposant	Monsieur Durand Nicolas 15 rue de Paris 92700 Colombes France	Modifier Supprimer
2	Mandataire	Monsieur Dupont Thomas 25 Rue des Arts 75016 Paris France	Modifier Supprimer
3	Destinataire	Monsieur Dupont Thomas 25 rue des Arts 75016 Paris France	Modifier Supprimer

Dans l'exemple ci-dessus on constate qu'il y a 3 intervenants : Monsieur Durand Nicolas qui est le déposant c'est-à-dire le titulaire de l'enregistrement, Monsieur Dupont Thomas qui est son mandataire et également le destinataire des correspondances. Le récapitulatif indique donc le nombre d'intervenants, leur numéro, leur type (déposant, mandataire, destinataire...) et leurs coordonnées.

- Déposant

Une demande de marque peut être déposée au nom d'une ou plusieurs personnes, physiques ou morales. Le(s) déposant(s) sera (seront) le(s) propriétaire(s) de la marque.

Attention : le déposant est le titulaire de la marque et non pas simplement celui qui effectue le dépôt. S'il y a plusieurs déposants, ils doivent tous être renseignés par l'onglet « Déposant ». Si une personne est indiquée en tant que mandataire ou destinataire mais pas en tant que dépositaire, elle ne sera pas considérée comme étant titulaire de la marque.

Pour ajouter un déposant, cliquez sur 

Lorsque vous cliquez sur « Déposant », un certain nombre d'informations vous sont demandées. **Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.**

Par défaut, la demande est effectuée au nom d'une personne physique.

S'il s'agit d'une personne morale qui effectue la demande, cliquez sur

Le bouton apparaîtra alors de la manière suivante : . A ce stade, la demande est effectuée au nom d'une personne morale.

Si le déposant est une personne physique, sont obligatoires ses :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse complète

Si le déposant est une personne morale, sont obligatoires ses :

- Raison sociale
- Forme juridique
- Adresse complète

Attention : le déposant personne morale ne peut être identifié par une enseigne.

Cas particulier de la société en cours de formation : l'identification d'une personne morale en cours de formation se fait par le biais de la personne physique qui la représente.

Pour cela il convient de cliquer sur qui par défaut est sur la position « Non ». Le bouton apparaîtra alors de la manière suivante : . A ce stade, la demande est effectuée au nom et pour le compte d'une société en cours de formation. Il vous faudra alors indiquer la raison sociale de la société c'est-à-dire son nom ainsi que sa forme juridique.

Une fois que toutes les informations ont été correctement remplies, cliquez sur . Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur .

Lorsqu'un déposant est enregistré, il apparaît de la manière suivante :

Le contact N°1 a été ajouté.

#	TYPE	NOM	
1	Déposant	Monsieur durand nicolas 3 rue de Paris 92700 Colombes France	<input type="button" value="Modifier"/> <input type="button" value="Supprimer"/>

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au déposant que vous venez de créer, cliquez sur « *Modifier* ». Si vous souhaitez le supprimer, cliquez sur « *Supprimer* ».

Répétez la même procédure si le dépôt est effectué au nom de plusieurs déposants.

INTERVENANTS 2

Le contact N°2 a été ajouté.

déposant
 mandataire
 destinataire
 signataire

#	TYPE	NOM	
1	Déposant	Monsieur Durand Nicolas 3 rue de Paris 92700 Colombes France	Modifier Supprimer
2	Déposant	Monsieur Dupont Thomas 25 rue des Arts 75016 Paris France	Modifier Supprimer

- **Mandataire**

Il s'agit de la personne chargée de représenter le ou les déposants devant l'INPI.

La désignation d'un mandataire est **obligatoire** si :

- Il y a plusieurs co déposants (personnes physiques et/ou morales),
- Le ou les déposants ne sont ni domiciliés, ni établis en France, ni dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen.

Attention : Lorsqu'une personne agit pour le compte d'un déposant qu'il n'est ni domicilié, ni établi en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, il doit obligatoirement s'identifier en tant que mandataire puisque le déposant a l'obligation d'être représenté.

Pour ajouter un mandataire, cliquez sur

Ce mandataire peut être :

- 1) Un des co déposant muni d'un pouvoir de représentation

Un seul des co déposant peut être sélectionné. Dans l'exemple ci-dessous, il peut s'agir soit de Monsieur Durand Nicolas, soit de Monsieur Dupont Thomas.

#	TYPE	NOM	
1	Déposant	Monsieur Durand Nicolas 3 rue de Paris 92700 Colombes France	Modifier Supprimer
2	Déposant	Monsieur Dupont Thomas 25 rue des Arts 75016 Paris France	Modifier Supprimer

- 2) Le **représentant légal d'une société co-déposante** lorsque le dépôt est effectué au nom de plusieurs personnes morales ou alors au nom d'une ou plusieurs personne(s) physique(s) et d'une ou plusieurs personne(s) morale(s)

- 3) Un **Conseil en Propriété Industrielle** bénéficiant de la mention « marques, dessins et modèles ». Pour obtenir des informations quant au rôle et aux fonctions des Conseils en Propriété Industrielle, vous pouvez consulter le site de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle. Pour connaître la liste des Conseils agréés auprès de l'INPI cliquez ici.

- 4) Un **Avocat**.

- 5) Un **professionnel d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen** habilité à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de son pays.

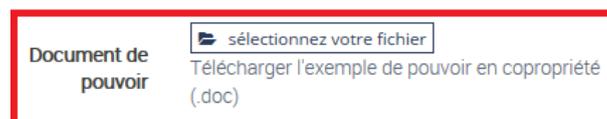
- 6) Une **personne inscrite sur la liste spéciale L.422-5** munie d'un pouvoir de représentation.

- 7) Un représentant légal d'une **société** établie dans l'Union Européenne ou l'Espace Economique Européen, contractuellement liée à la société déposante, muni d'un pouvoir de représentation. Une société contractuellement liée à la société déposante est une société faisant nécessairement partie du même groupe (sociétés mère-fille par exemple). Le simple fait d'avoir des relations contractuelles avec une société qui ne serait pas du même groupe ne suffit pas.

Un pouvoir de représentation est requis pour tous les mandataires (à l'exception des conseils en propriété industrielle, des avocats et des professionnels d'un **Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen** habilités à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de leur pays).

Il peut s'agir **d'un pouvoir général enregistré auprès de l'Institut**. Le pouvoir général permet d'éviter d'avoir à remplir un nouveau pouvoir pour chaque dépôt effectué pour le compte d'une même personne.

Si vous disposez d'un pouvoir dûment rempli au moment du dépôt et que vous souhaitez le téléverser lors de cette étape, cliquez sur « sélectionnez votre fichier » comme indiqué ci-dessous :



Si le document est correctement rempli, vous ne recevrez pas de courrier de l'Institut relatif au défaut de pouvoir en copropriété. Dans le cas contraire, l'Institut vous adressera un courrier dans le cadre de l'examen formel.

Un modèle de pouvoir en copropriété à adapter à votre situation et à compléter peut aussi être téléchargé. Il s'agit du document suivant.



modèle de pouvoir en copropriété

Il convient de retranscrire les informations relatives au mandataire dans l'onglet « *Création d'un mandataire* ».

The screenshot shows a web form titled "CRÉATION D'UN MANDATAIRE". At the top, there is a teal header with the title and a red box around it. Below the header is a blue information icon and a text box: "Il s'agit de la personne chargée de représenter le ou les déposants devant l'INPI. Il peut être obligatoire. Pour savoir dans quels cas et qui peut être mandataire, consulter l'aide en ligne." The form contains several fields: "Civilité*" (Monsieur), "Nom*" (ex: Moustaski), "Prénom*" (ex: Jean-Edouard), "Cabinet ou Société", "N° de pouvoir permanent" (highlighted with a red box), "Document de pouvoir" (with a file selection button), "Entrée/Bâtiment" (ex: Entrée 4, bâtiment 2), "N°" (ex: 10), "Voie*" (ex: Rue Claude Debussy), "Mention spéciale" (ex: BP 94), "Code postal*" (ex: 92130), "Ville*" (ex: Paris), "Pays*" (France (FR)), "Téléphone", "Fax", and "Email". At the bottom right, there are two buttons: "Enregistrer ✓" and "Annuler ✕".

Si le mandataire est l'un des deux co déposants, il convient de remettre les mêmes informations que dans la rubrique « *Déposant* ».

Si vous bénéficiez d'un pouvoir permanent enregistré auprès de l'Institut, indiquez son numéro dans le champ « *N° de pouvoir permanent* ».

This screenshot is identical to the one above, showing the "CRÉATION D'UN MANDATAIRE" form. The "N° de pouvoir permanent" field is highlighted with a red box.

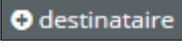
Une fois que vous avez renseigné toutes les informations relatives au mandataire, cliquez sur « *Enregistrer* ». Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur « *Annuler* ».

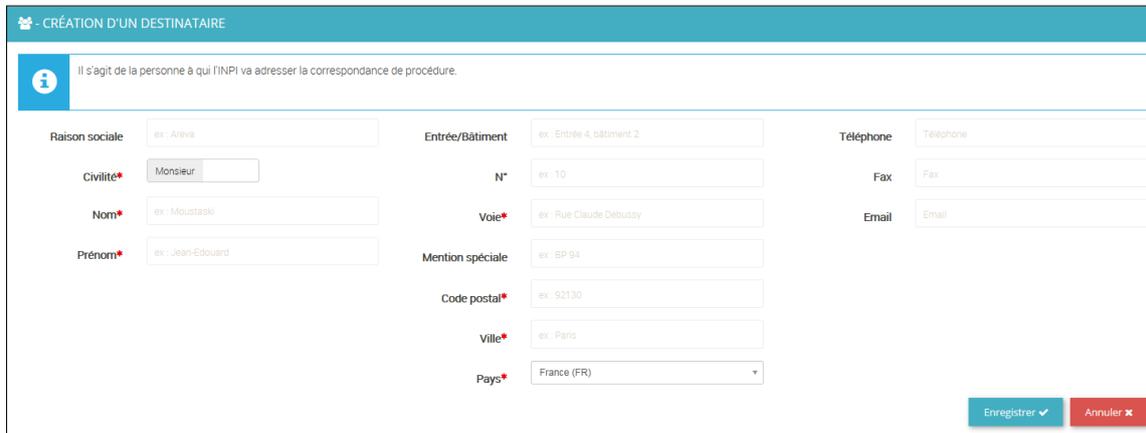
- **Destinataire**

Vous devez ici identifier un interlocuteur unique, nécessairement localisé en France, dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen.

Il sera le destinataire unique des correspondances envoyées par l'Institut pour la demande de marque. Il convient de le choisir avec soin. En effet, les correspondances sont adressées par courrier recommandé avec accusé de réception. Si le destinataire ne réclame pas le courrier dans le délai d'instance, les délais de réponse continuent à courir, ce qui peut, dans certains cas, entraîner le rejet total de la demande.

Attention : lorsque la correspondance est à adresser à un interlocuteur se trouvant au sein d'une société, pensez à indiquer le nom de la personne ainsi que le nom de la société. Ces informations sont reprises à l'identique lors d'un envoi de courrier. Si le nom de la société n'est pas indiqué, le courrier risque de ne pas être distribué.

Pour identifier le destinataire, cliquez sur 



CRÉATION D'UN DESTINATAIRE

Il s'agit de la personne à qui l'INPI va adresser la correspondance de procédure.

Raison sociale	ex : Areva	Entrée/Bâtiment	ex : Entrée 4, bâtiment 2	Téléphone	Telephone
Civilité*	Monsieur	N°	ex : 10	Fax	Fax
Nom*	ex : Moustaki	Voie*	ex : Rue Claude Debussy	Email	Email
Prénom*	ex : Jean-Eduard	Mention spéciale	ex : BP 94		
		Code postal*	ex : 92130		
		Ville*	ex : Paris		
		Pays*	France (FR)		

Enregistrer ✓ Annuler ✕

Une fois que vous avez renseigné les informations relatives au destinataire, cliquez sur « Enregistrer ». Pour revenir en arrière, cliquez sur « Annuler ».

- Signataire

Le signataire est, par défaut, le titulaire du compte créé pour la connexion au portail des marques. Il n'est pas modifiable. Il doit avoir la qualité requise pour effectuer le dépôt. La qualité doit être indiquée.

Si le signataire n'est pas le déposant (c'est-à-dire le titulaire de la marque) et qu'il n'a pas qualité à agir, un courrier sera adressé par l'Institut dans le cadre de l'examen formel.

Attention : la qualité de « Déposant » ne doit pas être sélectionnée si le/les déposant(s) (les titulaires de la marque) est/sont exclusivement une/des personne(s) morale(s). Le terme déposant ne désigne pas la personne qui effectue physiquement le dépôt mais la personne au sens du titulaire de la marque.

Pour indiquer la qualité, cliquez sur le menu déroulant :



Signataire Laurent DUPOND

Qualité*

- Déposant
- Co-déposant mandataire
- Représentant au sein de la personne morale déposante
- Représentant au sein de la personne morale mandataire
- Représentant légal du déposant personne physique

INTERVENANTS 0

Vous devez sélectionner votre qualité parmi les différentes qualités proposées:

- « **Déposant** » si vous êtes la seule personne physique à effectuer le dépôt
- « **Co-déposant mandataire** » si vous êtes plusieurs personnes physiques à effectuer le dépôt
- « **Représentant légal au sein de la personne morale déposante** » : sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président, salarié de la personne morale déposante. Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale déposante car ils n'en font pas nécessairement partie.
- « **Représentant légal au sein de la personne morale mandataire** » : sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président, salarié de la personne morale mandataire. Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale déposante car ils n'en font pas nécessairement partie.
- « **Représentant légal du déposant personne physique** » : il s'agit des cas de tutelle, de curatelle ou si le dépôt est effectué au nom d'un enfant mineur.
- « **Avocat** » : Si vous êtes avocat, sélectionnez cette qualité et non « Représentant légal au sein de la personne morale mandataire ». En effet, les avocats sont habilités à représenter un tiers en tant que personnes physiques et non en tant que personne morale.
- « **Conseil en Propriété Industrielle** » : De la même manière que pour un avocat, sélectionnez cette qualité si vous êtes un conseil et non « Représentant légal au sein de la personne morale mandataire.
- « **Mandataire L.422-5** ».
- « **Mandataire EEE** ».
- « **Salarié de la personne morale déposante** » : lorsque vous n'êtes pas le gérant/président de la société mais un salarié, sélectionnez cette qualité.
- « **Salarié de la personne morale mandataire** » : lorsque vous déposez pour le compte d'une société à laquelle vous êtes contractuellement liée mais que vous n'êtes pas le gérant/président de la société mandataire, sélectionnez cette qualité.

TYPE DE MARQUE

A cette étape, vous allez définir le **modèle de marque** que vous désirez déposer.

Cependant, afin d'éviter tout rejet de la demande d'enregistrement de marque, voici notamment, et de façon non exhaustive, quelques points à vérifier :

- Ma marque est **disponible**
- Ma marque n'est **pas descriptive de mes produits et services**
- Ma marque n'est **pas trompeuse**
- Ma marque ne comporte **pas la représentation ou l'imitation d'un drapeau d'un Etat (y compris la France)**

Pour plus de précision sur les critères d'enregistrement d'une marque, vous pouvez consulter les directives d'examen et d'opposition à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/directives>

En cas de doutes et si vous avez des questions d'ordre général sur les marques vous trouverez une multitude d'informations à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/la-marque>

Pour toutes autres informations concernant les démarches et formalités à accomplir auprès de l'INPI, vous avez également la possibilité de contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au **0 820 210 211** Service 0,10 € / min + prix appel ou par courriel à contact@inpi.fr.

De plus, si vous le souhaitez, pour être conseillé dans votre projet, vous pouvez prendre contact avec :

- un Conseil en Propriété Industrielle, voir notre annuaire sur <http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-conseils-en-pi.html>
- un avocat sur <http://cnb.avocat.fr/>.

Attention : les dépôts reçus par l'Institut font l'objet d'un examen à postériori. En cas d'irrégularités, un courrier vous sera adressé par LRAR dans un délai de quatre mois environ à compter de la date de dépôt de votre demande.

En l'absence d'irrégularités, l'enregistrement sera matérialisé par un certificat d'enregistrement qui vous sera adressé. Si vous ne recevez aucun document (courrier d'irrégularités ou certificat d'enregistrement dans un délai de 5 mois, n'hésitez pas à contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au 0 820 210 211 (Service 0.10 €/min + prix appel) ou par courriel à contact@inpi.fr).

Nous vous rappelons enfin que la marque est soumise à un examen et qu'**en cas de refus d'enregistrement le montant total des redevances versées ne vous sera pas remboursé.**

Les différents types de modèle de marque

A cette étape, il vous est demandé d'identifier le **type de marque** que vous déposez.

Cette identification n'a pas de valeur juridique : seul le modèle de marque effectivement déposé compte.

7 types de marques sont proposés :

- **Marque verbale**
- **Marque figurative**
- **Marque figurative avec éléments verbaux**
- **Marque tridimensionnelle**
- **Marque de couleurs**
- **Marque sonore**
- **Marque comportant un hologramme**

Marque verbale
Elle est constituée de chiffres, de lettres, de mots en caractères noirs.

Sélectionner Exemples

Marque figurative
Elle est constituée d'un dessin, sans lettres, chiffres ou mots.

Sélectionner Exemples

Marque semi-figurative
Elle combine éléments verbaux, dessins et couleurs.

Sélectionner Exemples

Marque tridimensionnelle
Elle est constituée de la représentation d'une forme de produit ou de son conditionnement en trois dimensions.

Sélectionner Exemples

Marque de couleur
Elle est constituée d'un carré de couleur.

Sélectionner Exemples

Marque sonore
Elle est constituée de la représentation d'un son, d'une phrase musicale, par exemple des notes sur une portée musicale.

Sélectionner Exemples

Marque à hologramme
Il s'agit d'une image en relief obtenue par un procédé holographique.

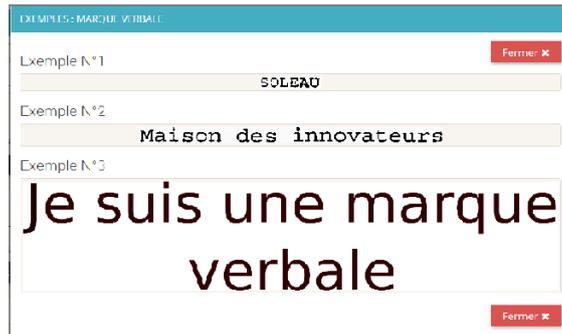
Sélectionner Exemples

Pour voir des exemples d'un type de marque cliquer sur « **Exemples** ».

Marque verbale
Elle est constituée de chiffres, de lettres, de mots en caractères noirs.

Sélectionner Exemples

Il apparaît alors une liste non exhaustive d'exemples « types » :



Afin de cacher les exemples qui sont apparus, il vous suffit de cliquer sur l'onglet « **Fermer** ».

Pour sélectionner un type de marque, cliquer sur l'onglet « *Sélectionner* ».



- **Marque verbale**

Une marque verbale peut être constituée de chiffres, de lettres, de mots ou groupes de mots en caractères noirs mais aussi de nom patronymiques ou encore de sigles.

Pour une **marque verbale**, une zone texte est disponible pour saisir à l'aide du clavier le nom ou l'expression qui constituera votre marque.

Dans l'hypothèse où votre marque est **entièrement constituée d'éléments verbaux en langue étrangère et que vous souhaitez en indiquer la traduction française ou la translittération**, cliquer

sur le bouton suivant : Non qui apparaîtra comme suit : Oui . Vous pourrez alors indiquer la traduction en français ou la translittération de votre marque dans le champ proposé.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- **Marque figurative**

Une marque figurative est une marque, autre que les mots, chiffres, lettres ou sons, s'adressant à la vue et constituée uniquement d'un dessin, d'un visuel et/ ou d'une couleur.

Pour une **marque figurative**, un fichier contenant la représentation de la marque doit être téléversé à partir de votre ordinateur. Il convient de cliquer sur « **Sélectionner votre fichier** » pour avoir accès à vos données personnelles.



The screenshot shows the 'MARQUE FIGURATIVE' form. At the top right is a 'Modifier' button. Below the title is an information icon and the text 'Elle est constituée d'un dessin, sans lettres, chiffres ou mots.' The main section is titled 'Ajouter la représentation de votre marque*' and contains a file selection button 'sélectionnez votre fichier'. Below this is a question 'Souhaitez-vous indiquer les couleurs de la représentation jointe de votre marque ?' with a 'Non' button. At the bottom is a text area for 'Autres caractéristiques de la représentation jointe' and a link 'Se référer à l'aide en ligne.'

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.



The screenshot shows the 'MARQUE FIGURATIVE' form after a file upload. The file selection button is replaced by 'modifier' and 'supprimer' buttons. The file name 'Lacoste.jpg' is displayed along with its size '16.07 ko' and status 'Fichier valide 100 %'. A preview of the crocodile image is shown. The 'Souhaitez-vous indiquer les couleurs de la représentation jointe de votre marque ?' question now has a 'Non' button. The 'Autres caractéristiques de la représentation jointe' text area remains at the bottom.

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :



Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Si la représentation jointe de votre marque est en **couleurs et que vous voulez indiquer ces couleurs**, il convient de cliquer sur le bouton suivant Non qui apparaîtra comme suit : Oui

Vous pourrez indiquer les couleurs de votre modèle de marque en remplissant le champ proposé.

Il vous est également proposé d'ajouter, de façon optionnelle, des précisions quant aux caractéristiques de l'image téléversée.

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez par exemple décrire la disposition des éléments visuels apparaissant dans le modèle de marque.

ATTENTION : les précisions apportées ne peuvent porter que sur des éléments représentés effectivement sur l'image.

Il ne peut par exemple pas s'agir de variantes envisagées, de renseignements concernant l'exploitation qui sera faite du signe ou encore d'informations quant à l'activité du déposant.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, veuillez apporter les corrections nécessaires avant de présenter votre demande.

En effet, vous devez téléverser le **modèle de marque définitif**. Après le paiement de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit donc comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, il convient de cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** ».

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- **Marque figurative avec éléments verbaux**

La marque figurative avec éléments verbaux combine des éléments de nature différente, tels que des éléments verbaux, des dessins et des couleurs.

Pour une **marque figurative avec éléments verbaux** (aussi appelée marque semi-figurative), un fichier contenant la représentation de la marque doit être téléversé à partir de votre ordinateur.

The screenshot shows a web form titled 'MARQUE SEMI-FIGURATIVE'. At the top right is a 'Modifier' button. Below the title is an information icon and the text 'Elle combine éléments verbaux, dessins et couleurs.' The main section is titled 'Ajouter la représentation de votre marque incorporant des éléments verbaux*'. It features a file selection button 'sélectionnez votre fichier'. Below this are two questions: 'Souhaitez-vous traduire les éléments verbaux de votre marque ?' and 'Souhaitez-vous indiquer les couleurs de la représentation jointe de votre marque ?', both with 'Non' buttons. A text area for 'Autres caractéristiques de la représentation jointe' is at the bottom, with a link 'Se référer à l'aide en ligne.'

Il convient de cliquer sur « **Sélectionner votre fichier** » pour avoir accès à vos fichiers personnels.

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.

This screenshot shows the same form after a file has been uploaded. The file name 'Perrier.jpg' is displayed, along with its format 'jpg', size '44.01 ko', and status 'Fichier valide 100 %'. There are 'modifier' and 'supprimer' buttons next to the file name. Below the file information is a preview of the Perrier logo. The two questions from the previous screenshot are still present, with 'Non' buttons. The text area for 'Autres caractéristiques de la représentation jointe' is empty.

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :

marque semi-fig.jpg **jpg** **44.01 ko** **Fichier valide** 100 %

Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Dans l'hypothèse où votre marque est **entièrement constituée d'éléments verbaux en langue étrangère et que vous souhaitez en indiquer la traduction française ou la translittération**, cliquer sur

le bouton suivant : Non Oui . Vous pourrez alors indiquer la traduction en français ou la translittération de votre marque dans le champ proposé.

Si la représentation jointe de votre marque est en **couleurs et que vous voulez indiquer ces couleurs**,

il convient de cliquer sur le bouton suivant Non Oui qui apparaîtra comme suit :

Vous pourrez indiquer les couleurs de votre modèle de marque en remplissant le champ proposé.

Il vous est également proposé d'ajouter, de façon optionnelle, des précisions quant aux caractéristiques de l'image téléversée.

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez par exemple décrire la disposition des éléments visuels apparaissant dans le modèle de marque.

ATTENTION : les précisions apportées ne peuvent porter que sur des éléments représentés effectivement sur l'image.

Il ne peut par exemple pas s'agir de variantes envisagées, de renseignements concernant l'exploitation qui sera faite du signe ou encore d'informations quant à l'activité du déposant.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, les corrections nécessaires doivent être apportées avant de terminer votre demande.

En effet, vous devez téléverser le **modèle de marque définitif**.

Après la validation définitive de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, il convient de cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- **Marque tridimensionnelle**

Une marque tridimensionnelle est constituée de la représentation d'une forme de produit ou de son conditionnement en trois dimensions.

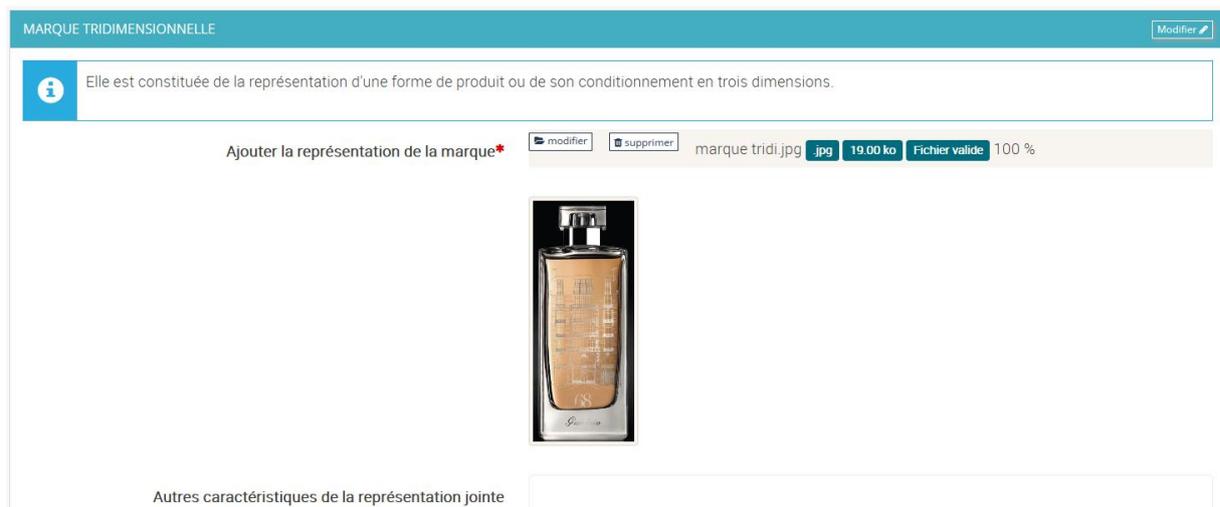
Pour une **marque tridimensionnelle**, un fichier contenant la représentation de la marque doit être téléversé à partir de votre ordinateur.



The screenshot shows a web form titled 'MARQUE TRIDIMENSIONNELLE'. At the top right is a 'Modifier' button. Below the title is a blue information icon and the text: 'Elle est constituée de la représentation d'une forme de produit ou de son conditionnement en trois dimensions.' The main area contains the label 'Ajouter la représentation de la marque*' followed by a 'sélectionnez votre fichier' button. Below this is a text input field labeled 'Autres caractéristiques de la représentation jointe'. At the bottom, there is a note: 'Vous pouvez préciser les couleurs utilisées (ex: N° Pantone). Se référer à l'aide en ligne.'

Il convient de cliquer sur l'onglet « **Sélectionner votre fichier** » afin d'avoir accès à vos fichiers personnels.

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.



The screenshot shows the same form as above, but now with a file upload bar. The bar contains a 'modifier' button, a 'supprimer' button, and the text 'marque tridi.jpg 19.00 ko Fichier valide 100 %'. Below the bar is a preview of a perfume bottle. The text 'Ajouter la représentation de la marque*' is still present. The 'Autres caractéristiques de la représentation jointe' text input field is visible at the bottom.

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :

marque tridi.jpg .jpg 19.00 ko Fichier valide 100 %

Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Il vous est également proposé d'ajouter des précisions quant aux caractéristiques de l'image téléversée.

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez préciser les couleurs utilisées (ex: N° Pantone).

Vous pouvez par exemple décrire la disposition des éléments visuels apparaissant dans le modèle de marque.

ATTENTION : les précisions apportées ne peuvent porter que sur des éléments représentés effectivement sur l'image.

Il ne peut par exemple pas s'agir de variantes envisagées, de renseignements concernant l'exploitation qui sera faite du signe ou encore d'informations quant à l'activité du déposant.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, veuillez apporter les corrections nécessaires avant de présenter votre demande.

En effet, vous devez téléverser le modèle de marque définitif.

Après la validation définitive de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, il convient de cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- Marque de couleurs

Une marque de couleurs est constituée d'un carré de couleurs.

ATTENTION ! Sauf exceptions, l'acceptation d'une marque de couleur est subordonnée à la fourniture de preuves d'usage justifiant que le signe est perçu par le consommateur comme étant une marque.

Pour une **marque de couleurs**, un fichier contenant la représentation de la marque doit être téléversé à partir de votre ordinateur.

i
Elle est constituée d'un carré de couleur.
Modifier

Sauf exceptions, l'acceptation d'une marque de couleur est subordonnée à la fourniture de preuves d'usage justifiant que le signe est perçu par le cons

Ajouter la représentation de la marque couleur* 📁 sélectionnez votre fichier

Couleur*

Vous devez indiquer par un code de type Pantone ou RAL la couleur représentée.

Ajouter les preuves d'usage* 📁 sélectionnez votre fichier

Il convient de cliquer sur « **Sélectionner votre fichier** » afin d'accéder à vos fichiers personnels.

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.

MARQUE DE COULEUR
Modifier

i Elle est constituée d'un carré de couleur.

Sauf exceptions, l'acceptation d'une marque de couleur est subordonnée à la fourniture de preuves d'usage justifiant que le signe est perçu par le consommateur comme

Ajouter la représentation de la marque couleur*
📁 modifier 🗑️ supprimer
marque de couleur.jpg
.jpg
16.10 ko
Fichier valide
100 %



Couleur*

Vous devez indiquer par un code de type Pantone ou RAL la couleur représentée.

Ajouter les preuves d'usage* 📁 sélectionnez votre fichier

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :

marque de couleur.jpg
.jpg
16.10 ko
Fichier valide
100 %

Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Il vous est ensuite demandé d'indiquer impérativement par un code de type Pantone ou RAL la couleur représentée.

Il vous est également demandé de fournir des preuves d'usage justifiant que le signe est perçu par le consommateur comme étant une marque. Les preuves d'usage téléversées devront impérativement être aux formats PDF et ne devront pas dépasser 100 MO.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, les corrections nécessaires doivent être apportées avant de terminer votre demande.

En effet, vous devez téléverser le **modèle de marque définitif**.

Après la validation définitive de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- **Marque sonore**

Une marque sonore est constituée de la représentation d'un son, d'une phrase musicale, par exemple des notes sur une portée musicale.

MARQUE SONORE

 Elle est constituée de la représentation d'un son, d'une phrase musicale, par exemple des notes sur une portée musicale.

Ajouter la représentation de votre marque (portée musicale)*

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Se référer à l'aide en ligne.

Il convient de cliquer sur « **Sélectionner votre fichier** » afin d'avoir accès à vos fichiers personnels.

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.

MARQUE SONORE Modifier ↗

Elle est constituée de la représentation d'un son, d'une phrase musicale, par exemple des notes sur une portée musicale.

Ajouter la représentation de votre marque (portée musicale)* modifier supprimer marque sonore.jpg jpg 22.95 ko Fichier valide 100 %



Autres caractéristiques de la représentation jointe

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :

marque sonore.jpg jpg 22.95 ko Fichier valide 100 %

Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Il vous est également proposé d'ajouter des précisions quant aux caractéristiques de l'image téléversée.

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez préciser les couleurs utilisées (ex: N° Pantone).

ATTENTION : les précisions apportées ne peuvent porter que sur des éléments représentés effectivement sur l'image.

Il ne peut par exemple pas s'agir de variantes envisagées, de renseignements concernant l'exploitation qui sera faite du signe ou encore d'informations quant à l'activité du déposant.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, les corrections nécessaires doivent être apportées avant de terminer votre demande.

En effet, vous devez téléverser le modèle de marque définitif.

Après la validation définitive de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, cliquer sur l'onglet « **Etape suivante** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « **Modifier** ».

- **Marque à hologramme**

Une marque déposée sous forme d'hologramme est constituée d'une image en relief obtenue par un procédé holographique.

Le modèle de marque doit consister en « *une ou plusieurs représentations graphiques ou photographies du ou des éléments holographiés, à l'exclusion de l'hologramme lui-même* ».

MARQUE À HOLOGRAMME

 Il s'agit d'une image en relief obtenue par un procédé holographique.
Le modèle de marque doit consister en « une ou plusieurs représentations graphiques ou photographies du ou des éléments hol

Ajouter la représentation de la marque*

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez préciser les couleurs utilisées (ex: N° Pantone).

Il convient de cliquer sur « **Sélectionner votre fichier** » qui vous permettra d'avoir accès à vos fichiers personnels.

L'image téléversée à partir de votre ordinateur devra impérativement être aux formats jpeg, png ou gif et ne doit pas dépasser 10 MO.

Une fois l'image téléversée, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant le format de l'image, son poids et l'indication que votre fichier est valide :

marque hologramme.jpg .jpg 27.55 ko Fichier valide 100 %

Dans l'hypothèse où l'image téléversée ne vous conviendrait pas, il est possible de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur les icônes « **Modifier** » ou « **Supprimer** ».

Il vous est également proposé d'ajouter des précisions quant aux caractéristiques de l'image téléversée.

Autres caractéristiques de la représentation jointe

Vous pouvez préciser les couleurs utilisées (ex: N° Pantone).

Vous pouvez par exemple décrire les visuels apparaissant dans le modèle de marque.

ATTENTION : les précisions apportées ne peuvent porter que sur des éléments représentés effectivement sur l'image.

Il ne peut par exemple pas s'agir de variantes envisagées, de renseignements concernant l'exploitation qui sera faite du signe ou encore d'informations quant à l'activité du déposant.

Si la représentation ne reproduit pas exactement ce que vous souhaitez protéger, les corrections nécessaires doivent être apportées avant de terminer votre demande.

En effet, vous devez téléverser le **modèle de marque définitif**.

Après la validation définitive de votre demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier le modèle de marque. Le fichier que vous allez insérer doit comporter tous les éléments que vous voulez protéger.

Par ailleurs, le modèle de marque doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails.

Une fois votre modèle de marque définitif renseigné, cliquer sur l'onglet « ***Etape suivante*** » pour le valider.

Dans l'hypothèse où vous désirez modifier le type de marque ou bien modifier la marque ou ses éléments descriptifs, cliquer sur « ***Modifier*** ».

PRODUITS ET SERVICES

Un dépôt de marque n'a pas vocation à protéger un signe de manière générale, mais un signe identifiant des produits et/ou services classés par catégorie.

Cette rubrique vous permet de sélectionner les produits et les services destinés à être identifiés par votre marque. Ils sont rangés par classe, selon une classification internationale, la Classification de Nice et le coût du dépôt est lié au nombre de classes dont relèvent vos produits ou services.

La classification n'a pas de valeur juridique, mais uniquement une valeur administrative. Elle permet à l'INPI de percevoir les redevances de dépôt et aux tiers d'effectuer les recherches d'antériorités sur les marques.

La classification internationale contient 45 classes. Les classes numérotées de 1 à 34 regroupent les produits, tandis que les classes 35 à 45 regroupent les services. Pour savoir dans quelle classe de la classification de Nice se trouve un produit ou un service, vous pouvez consulter les intitulés de classes <http://www.wipo.int/classifications/nivilo/nice/frmain.htm>

Il vous appartient tout d'abord d'identifier les produits et/ou services pour lesquels vous déposez une marque ; ensuite vous devez les ranger en fonction de la classification internationale et enfin, les mentionner avec leur classe sur le formulaire électronique de dépôt de marque. L'énumération des produits et services doit être suffisamment précise car elle permet de fixer l'étendue de votre protection.

Vous devez énoncer TOUS les produits et/ou services qui vous intéressent.

ATTENTION ! Après le paiement de la demande d'enregistrement, vous ne pourrez plus ajouter de nouveaux produits et/ou services.

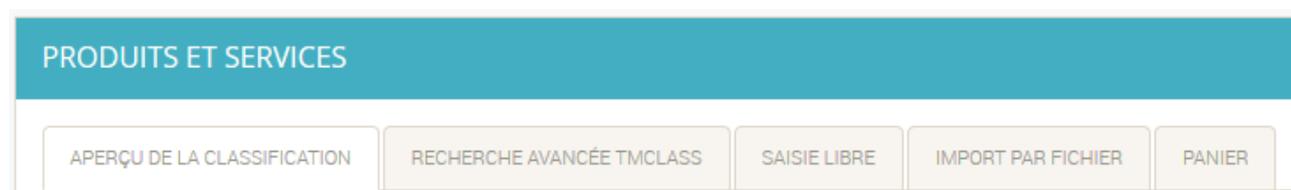
Rédaction de la liste des produits et services

Pour vous aider à rédiger votre liste de produits et services, cette rubrique vous propose de sélectionner vos produits et services dans des listes prédéfinies de produits et services déjà correctement classés et qui répondent aux exigences de précision.

Dans cette rubrique, 4 méthodes de rédaction de votre liste de produits et services vous sont proposées :

- **Aperçu de la Classification**
- **Recherche avancée TMCLASS**
- **saisie libre**
- **import par fichier**

L'onglet « **Panier** » vous permet quant à lui de visualiser les produits et/ou services au fur et à mesure de leur ajout.



1) Mode guidé « APERCU DE LA CLASSIFICATION »

Si vous utilisez ce mode de sélection, l'INPI ne vous adressera pas de notification d'irrégularités concernant d'éventuels problèmes liés à la rédaction de votre liste.

Ce mode de sélection vous propose une liste courte et variée de produits et/ou services rangés au sein de classes numérotées.

Cet onglet permet ainsi de sélectionner des produits et services issus de la Classification Internationale de Nice.

Dans chaque classe, ces produits et services sont regroupés par grandes thématiques (par exemple la classe 16 concerne les produits de l'imprimerie et la classe 38, les télécommunications). Pour retrouver ces thématiques, vous pouvez consulter les intitulés de classes <http://www.wipo.int/classifications/nivilo/nice/frmain.htm>

The screenshot shows the 'PRODUITS ET SERVICES' interface. At the top, there is a teal header with the text 'PRODUITS ET SERVICES'. Below the header is a navigation menu with five buttons: 'APERÇU DE LA CLASSIFICATION', 'RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS', 'SAISIE LIBRE', 'IMPORT PAR FICHIER', and 'PANIER'. Below the navigation menu is a blue information box with an 'i' icon and the text: 'Cet onglet permet de sélectionner des produits et services issus de la classification internationale de Nice. Pour en savoir plus, voir l'aide en ligne.' Below the information box is a 'Filtrer' section with a text input field. Below the filter is the section 'Classe 1' with a list of product categories in a grid:

Produits chimiques destinés à l'industrie et aux sciences	Produits chimiques destinés à la photographie
Produits chimiques destinés à l'horticulture	Produits chimiques destinés à la sylviculture
Engrais	Compositions extinctrices
Préparations pour la soudure des métaux	Produits chimiques destinés à conserver les aliments

Il est possible de rechercher un terme directement au sein de cette liste de produits et services en le renseignant dans l'onglet « **Filtrer** ».

N'apparaîtront alors que les produits et/ou services contenant le terme renseigné.

The screenshot shows the 'Filtrer' section with the search term 'imprimerie' entered in the input field. Below the filter, the results are displayed under three class headings:

Classe 2

- Encres d'imprimerie

Classe 16

- Produits de l'imprimerie
- Caractères d'imprimerie

Classe 40

- Services d'imprimerie

Pour sélectionner un produit ou un service, il suffit de cliquer sur la case grisée correspondante. Les produits et/ou services sélectionnés apparaissent avec une case bleue.

Classe 12 Sélectionner tout / Désélectionner tout

<input checked="" type="checkbox"/> Véhicules	<input type="checkbox"/> Appareils de locomotion terrestres	<input type="checkbox"/> Appareils de locomotion aériens
<input type="checkbox"/> Appareils de locomotion maritimes	<input type="checkbox"/> Amortisseurs de suspension pour véhicules	<input checked="" type="checkbox"/> Carrosseries
<input type="checkbox"/> Chaînes antidérapantes	<input type="checkbox"/> Châssis de véhicules	<input checked="" type="checkbox"/> Pare-chocs de véhicules
<input type="checkbox"/> Stores (pare-soleil) conçus pour véhicules terre...	<input type="checkbox"/> Ceintures de sécurité pour sièges de véhicules	<input checked="" type="checkbox"/> Véhicules électriques
<input type="checkbox"/> Caravanes	<input checked="" type="checkbox"/> Tracteurs	<input type="checkbox"/> Vélomoteurs
<input type="checkbox"/> Cycles	<input type="checkbox"/> Cadres de cycles	<input type="checkbox"/> Béquilles de cycles
<input type="checkbox"/> Freins de cycles	<input checked="" type="checkbox"/> Guidons de cycles	<input type="checkbox"/> Jantes de cycles
<input type="checkbox"/> Pédales de cycles	<input type="checkbox"/> Pneumatiques de cycles	<input type="checkbox"/> Roues de cycles
<input type="checkbox"/> Selles de cycles	<input type="checkbox"/> Poussettes	<input type="checkbox"/> Chariots de manutention

Pour sélectionner tous les produits ou services d'une même classe, cliquer sur « **Sélectionner tout** ».

Une fois sélectionnés, les produits et/ou services seront directement ajoutés à votre panier et pourront être visualisés dans l'onglet « **panier** », en cliquant sur celui-ci.

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS SAISIE LIBRE IMPORT PAR FICHIER **PANIER (4 PRODUITS OU SERVICES SÉLECTIONNÉS)**

APERÇU DE LA CLASSIFICATION

Classe 2

Encres d'imprimerie

Classe 16

Produits de l'imprimerie Caractères d'imprimerie

Classe 40

Services d'imprimerie

Si vous désirez supprimer des produits et/ou services, deux choix s'offrent à vous :

- dans la rubrique « **Aperçu de la classification** », il est possible de supprimer des produits et/ou services un par un en cliquant sur la case correspondante ou bien en cliquant sur l'onglet « **Tout Désélectionner** » afin de supprimer tous les produits et/ou services sélectionnés.



- directement dans le « **Panier** », il est possible de supprimer des produits et/ou services un par un en cliquant sur la case correspondante.

Une fois vos produits et/ou services sélectionnés et ajoutés au panier, il convient de cliquer sur l'onglet « **Passer à l'étape suivante** » afin de valider votre sélection et de passer à l'étape suivante dans la procédure de dépôt.

2) **Mode « RECHERCHE AVANCEE TMCLASS »**

Si vous utilisez ce mode de sélection, l'INPI ne vous adressera pas de notification d'irrégularités concernant d'éventuels problèmes liés à la rédaction de votre liste de produits et services.

Cet onglet vous permet d'avoir accès à une base de données harmonisée appelée « TMCLASS » et composée de plus de 70 000 termes acceptés par tous les offices nationaux de propriété intellectuelle de l'Union européenne.



Il vous suffit de rentrer un terme (3 lettres minimum) et de lancer votre recherche.

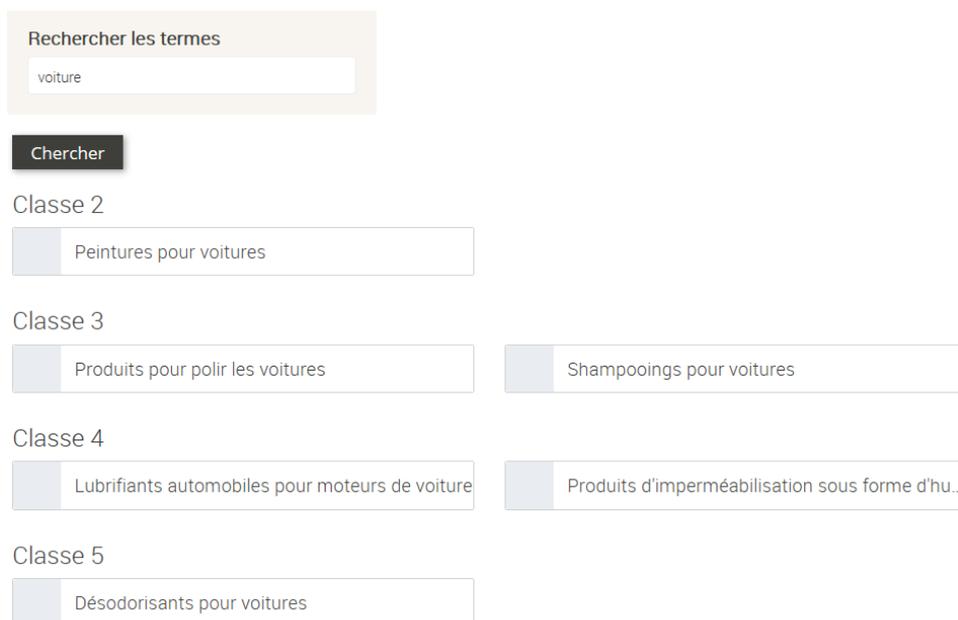


Rechercher les termes

3 lettres minimum...

Chercher

Prenons l'exemple d'une recherche de produits et/ou services contenant le terme « *voiture* » :



Rechercher les termes

voiture

Chercher

Classe 2

Peintures pour voitures

Classe 3

Produits pour polir les voitures

Shampoings pour voitures

Classe 4

Lubrifiants automobiles pour moteurs de voiture

Produits d'imperméabilisation sous forme d'hu...

Classe 5

Désodorisants pour voitures

Une fois la recherche lancée, il apparaît que le terme recherché est contenu dans 20 classes de produits et services.

Il est alors possible de sélectionner un par un chaque produit et/ou service en cochant la case correspondante.

Les produits et/ou services sélectionnés apparaissent alors avec une case bleue.

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION | RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS | SAISIE LIBRE | IMPORT PAR FICHIER | PANIER (4 PRODUITS OU SERVICES SÉLECTIONNÉS)

i Cet onglet permet de sélectionner des produits et services issus de la base de données harmonisée. Pour en savoir plus, voir l'aide en ligne. Alimenté par TMclass et la base de donnée harmonisée.

Rechercher les termes

voiture

Chercher

Classe 2

Peintures pour voitures

Classe 3

Produits pour polir les voitures

Shampoings pour voitures

Classe 4

Lubrifiants automobiles pour moteurs de voiture

Produits d'imperméabilisation sous forme d'huiles pour systèmes ...

Classe 5

Désodorisants pour voitures

Une fois sélectionnés, les produits et/ou services seront directement ajoutés à votre panier.

Apparaît alors dans l'onglet « **Panier** », le nombre de produits et/ou services sélectionnés.

Il suffit de cliquer sur cet onglet pour voir apparaître la liste des produits et/ou services sélectionnés.

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION | RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS | SAISIE LIBRE | IMPORT PAR FICHIER | **PANIER (4 PRODUITS OU SERVICES SÉLECTIONNÉS)**

RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS

Classe 2

Peintures pour voitures

Classe 4

Lubrifiants automobiles pour moteurs de voiture

Produits d'imperméabilisation sous forme d'huiles pour systè...

Classe 5

Désodorisants pour voitures

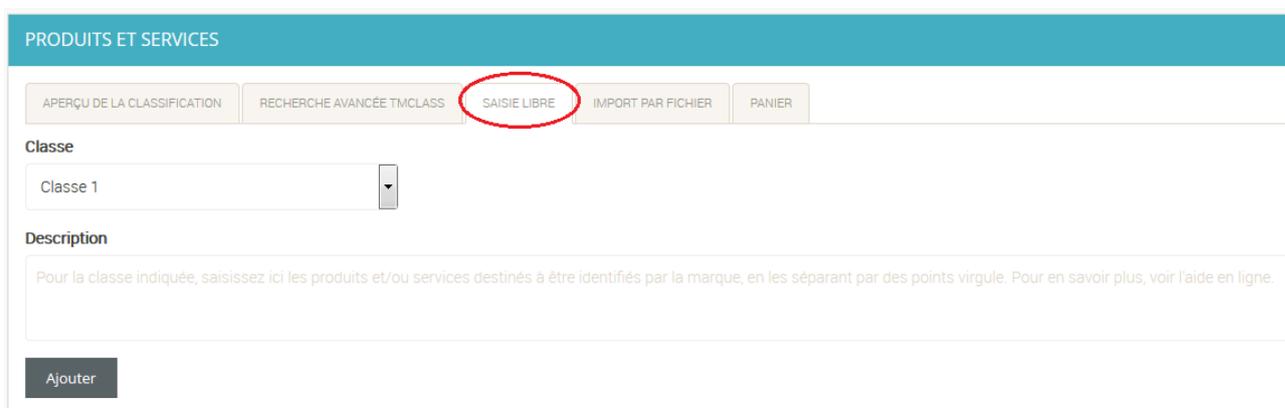
Si vous désirez supprimer des produits et/ou services ajoutés à votre panier, il suffit de cliquer une nouvelle fois sur la case correspondante.

Une fois vos produits et/ou services sélectionnés et ajoutés au panier, il convient de cliquer sur l'onglet « **Passer à l'étape suivante** » afin de valider votre sélection et de passer à l'étape suivante dans la procédure de dépôt.

3) **Mode « SAISIE LIBRE »**

Il est important de noter que ce mode ne vous apporte pas l'assurance que le libellé rédigé par vos soins sera accepté lorsque votre demande sera examinée par notre personnel.

Vous pouvez choisir d'utiliser le mode « **saisie libre** » qui vous permet d'ajouter vous-même les produits et/ou services de votre choix.



The screenshot shows a web interface titled 'PRODUITS ET SERVICES'. At the top, there are five tabs: 'APERÇU DE LA CLASSIFICATION', 'RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS', 'SAISIE LIBRE' (which is circled in red), 'IMPORT PAR FICHIER', and 'PANIER'. Below the tabs, there is a 'Classe' dropdown menu currently set to 'Classe 1'. Underneath is a 'Description' field with a placeholder text: 'Pour la classe indiquée, saisissez ici les produits et/ou services destinés à être identifiés par la marque, en les séparant par des points virgule. Pour en savoir plus, voir l'aide en ligne.' At the bottom left of the form is an 'Ajouter' button.

Vous devez sélectionner la classe correspondante au produit ou service que vous allez renseigner puis saisir, à l'aide du clavier, le(s) produit(s) et/ou service(s) de votre choix en les séparant les uns des autres par un point-virgule.

Le nombre de caractères maximal par classe de produits et services en saisie libre est limité à 30 000.

Votre formulation devra être claire et précise sous peine d'être refusée lors de l'examen de votre marque.

Une fois votre classe et vos produits et/ou services renseignés, vous pouvez valider la saisie en cliquant sur « **Ajouter** ».

Les produits ou services renseignés seront alors directement ajoutés à votre panier.

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS SAISIE LIBRE IMPORT PAR FICHIER PANIER

Classe

Classe 30

Description

Farine d'épeautre

Ajouter

Un message vous informera alors que les produits et/ou services ont bien été ajoutés.

Ils apparaîtront alors dans l'onglet « **Panier** ».

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS SAISIE LIBRE IMPORT PAR FICHIER **PANIER (1 PRODUIT OU SERVICE SÉLECTIONNÉ)**

Classe

Classe 30

Description

Pour la classe indiquée, saisissez ici les produits et/ou services destinés à être identifiés par la marque, en les séparant par des points virgule. Pour en savoir plus, voir l'aide en ligne.

Ajouter Les produits et services ont bien été ajoutés.

Il suffit de cliquer sur cet onglet pour voir apparaître la liste des produits ou services sélectionnés.

Vous pouvez supprimer du « **Panier** » la totalité des produits ou services d'une classe en cliquant sur la classe correspondante.

Vous pouvez également supprimer individuellement un produit et/ou service en cliquant directement dessus. Celui-ci apparaîtra alors en rouge et sera entouré d'icônes représentant une corbeille.



Une fois vos produits et/ou services sélectionnés et ajoutés au panier, il convient de cliquer sur l'onglet « **Passer à l'étape suivante** » afin de valider votre sélection et de passer à l'étape suivante dans la procédure de dépôt.

ATTENTION ! Lorsque vous sélectionnez un terme désignant un produit ou service à partir de la base de données harmonisée, **vous avez l'assurance qu'il sera accepté lorsque votre demande sera examinée par nos services.**

4) **Mode « IMPORT PAR FICHIER »**

Il est possible de téléverser au dépôt un fichier contenant les produits et services sélectionnés.



Pour ajouter votre fichier, cliquez sur l'onglet « **Parcourir** » afin d'avoir accès à votre document.

Le fichier téléversé doit impérativement être au format CSV, et ne pas dépasser 100MO comme présenté ci-après :

ProduitsEtServices_Fichiers_CSV.csv [Lecture seule] - Excel

N° Classe	Termes
1	Produits chimiques destinés à la photographie
1	Produits chimiques destinés à l'agriculture
2	Peintures
2	Vernis
2	Laques
2	Produits entirouille
2	Produits contre la détérioration du bois
2	Enduits (peintures)
9	Appareils et instruments scientifiques
9	Appareils et instruments géodésiques
14	Bijouterie
14	Boitiers de montres
14	Bracelets et montres
38	Informations en matière de télécommunications
38	Communications par terminaux d'ordinateurs

Une fois téléversé, il convient de cliquer sur l'onglet « **Ajouter** » afin que les produits et/ou services contenus dans le fichier soient ajoutés à votre Panier.

PRODUITS ET SERVICES

APERÇU DE LA CLASSIFICATION RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS SAISIE LIBRE IMPORT PAR FICHIER PANIER (15 PRODUITS OU SERVICES SÉLECTIONNÉS)

i Vous pouvez supprimer du panier les produits et services d'une classe en cliquant sur la classe.

IMPORT PAR FICHIER

- Classe 1**
Produits chimiques destinés à la photographie ; Produits chimiques destinés à l'agriculture.
- Classe 2**
Peintures ; Vernis ; Laques ; Produits entirouille ; Produits contre la détérioration du bois ; Enduits (peintures).
- Classe 9**
Appareils et instruments scientifiques ; Appareils et instruments géodésiques.
- Classe 14**
Bijouterie ; Boitiers de montres ; Bracelets et montres.
- Classe 38**
Informations en matière de télécommunications ; Communications par terminaux d'ordinateurs.

Vous pouvez supprimer du « **Panier** » la totalité des produits ou services d'une classe en cliquant sur la classe correspondante.

Vous pouvez également supprimer individuellement un produit et/ou service en cliquant directement dessus. Celui-ci apparaîtra alors en rouge et sera entouré d'icônes représentant une corbeille.

The screenshot shows a web interface for 'PRODUITS ET SERVICES'. At the top, there is a teal header with the text 'PRODUITS ET SERVICES'. Below this, there is a navigation bar with five buttons: 'APERÇU DE LA CLASSIFICATION', 'RECHERCHE AVANCÉE TMCLASS', 'SAISIE LIBRE', 'IMPORT PAR FICHIER', and 'PANIER (15 PRODUITS OU SERVICES SÉLECTIONNÉS)'. Below the navigation bar, there is a blue box with an information icon and the text: 'Vous pouvez supprimer du panier les produits et services d'une classe en cliquant sur la classe.' Below this, there is a teal header for the 'IMPORT PAR FICHIER' section. Underneath, there are two classes of products, each with a trash icon and a title: 'Classe 1' and 'Classe 2'. Under 'Classe 1', there is a list of products: 'Produits chimiques destinés à la photographie' (highlighted in red) and 'Produits chimiques destinés à l'agriculture'. Under 'Classe 2', there is a list of products: 'Peintures ; Vernis ; Laques ; Produits entirouille ; Produits contre la détérioration du bois ; Enduits (peintures)'.

Une fois vos produits et/ou services sélectionnés et ajoutés au panier, il convient de cliquer sur l'onglet « **Passer à l'étape suivante** » afin de valider votre sélection et de passer à l'étape suivante dans la procédure de dépôt.

OPTION : REVENDICATION DE PRIORITE

Cette rubrique est réservée aux personnes ayant préalablement déposé une demande d'enregistrement de marque dans un autre pays membre de l'Union de Paris ou de l'organisation mondiale du commerce (OMC) depuis moins de six mois et souhaitant étendre leur protection en France.

Revendiquer une priorité étrangère vous permet de bénéficier de la date de votre dépôt de marque à l'étranger pour la défense de marque française.

Vous devez revendiquer la priorité **le jour du dépôt de votre demande en France.**

Pour la revendiquer lors de votre dépôt en France, **deux conditions doivent être réunies :**

1. Le dépôt en France doit être effectué dans les 6 mois suivant le dépôt à l'étranger.
2. Le dépôt étranger doit avoir été réalisé dans un pays membres de la Convention d'Union de Paris (CUP), de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou qui accordent les mêmes droits aux dépôts de marques françaises.
Afin de savoir si vous pouvez bénéficier de cette règle, il faut donc se référer aux Etats contractants aux accords : pour ce faire, vous pouvez consulter les sites de [l'OMPI](#) et de [l'OMC](#).

Pour revendiquer une priorité, cliquer sur

Ajouter une priorité +

Différents champs vont sont alors proposés.

Il vous faut d'abord choisir l'Office national auprès duquel le dépôt de votre première marque a été réalisé. Pour sélectionner le pays concerné, cliquer sur « Choisissez le pays de l'Office » :

Office auprès duquel le dépôt antérieur a été effectué*

Un menu déroulant vous permet de sélectionner le pays de votre choix :

Office auprès duquel le dépôt antérieur a été effectué*

N*

Date du dépôt antérieur*

Document de priorité

- AF - Afghanistan
- ZA - Afrique du Sud**
- AL - Albanie
- DZ - Algérie
- DE - Allemagne
- AD - Andorre
- AO - Angola

Vous devez ensuite renseigner le numéro de dépôt de marque effectué à l'étranger :

N*

Vous devez également préciser la date de ce dépôt, en remplissant les champs libres correspondants

Date du dépôt antérieur*

(jj/mm/aaaa) :

Enfin, le déposant est invité à joindre les pièces nécessaires à la revendication de son droit de priorité en utilisant la fonction de téléversement.

Attention : il appartient au déposant de transmettre les différentes pièces jointes justifiant de l'exercice de son droit de priorité **dans les trois mois** à compter de la date de dépôt.

A l'échéance de ce délai de trois mois, la priorité sera réputée ne pas avoir été revendiquée.

Pour sauvegarder les différentes informations remplies et les fichiers téléversés, cliquer sur

Pour annuler, cliquer sur

Après avoir cliqué sur , les différentes informations sont récapitulées dans l'encadré « Option : revendication de priorité » figurant au-dessous, et ce de la manière suivante :

#	N°	DATE DE DÉPÔT	PAYS	
1	00000	15/04/2011	Afghanistan	 

Pour modifier certaines de ces informations, cliquer sur .

Pour supprimer la ligne entière, cliquer sur .

OPTION : ASSOCIATION DU DEPOT A UN RENOUVELLEMENT

Cette rubrique est réservée aux dépôts accompagnés d'un renouvellement anticipé d'une marque déjà déposée.

Il vous est possible d'associer votre nouveau dépôt au renouvellement anticipé d'une première marque déjà déposée : dans ce cas, il vous faudra procéder **le même jour** au dépôt de la nouvelle marque et au renouvellement anticipé de la première marque.

Actuellement, le renouvellement anticipé de votre première marque ne peut être fait en ligne. Cette possibilité vous sera ouverte prochainement.

Les deux marques coexisteront mais seront liées : vous pourrez, par la suite, renouveler les deux marques par une déclaration et une taxe unique.

Les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Il doit exister un lien entre les 2 marques (la même marque déposée sous une forme modifiée ou pour d'autres produits ou services) ;
2. Comme précisé plus haut, les formalités de renouvellement auxquelles le nouveau dépôt est associé et celles du nouveau dépôt en tant que tel doivent être effectuées **le même jour**, à partir de l'enregistrement et jusqu'au jour anniversaire des 10 ans du 1er dépôt.

Pour associer votre nouveau dépôt au renouvellement anticipé de votre première marque, cliquer sur



Vous devez alors renseigner le numéro de la marque que vous allez renouveler le même jour

N°*

Pour sauvegarder les différentes informations remplies et les fichiers téléversés, cliquer sur

Enregistrer ✓

Pour annuler, cliquer sur

Annuler ✕

Après avoir cliqué sur **Enregistrer ✓**, les différentes informations sont récapitulées dans l'encadré « Option : association du dépôt à un renouvellement » figurant au-dessous, et ce de la manière suivante :

#	NUMÉRO MARQUE FRANÇAISE	Modifier ✎	Supprimer 🗑
1	00000000		

Pour modifier certaines de ces informations, cliquer sur

Modifier ✎

Pour supprimer la ligne entière, cliquer sur

Supprimer 🗑

OPTION : MARQUE DE CERTIFICATION

Cette rubrique est réservée aux marques déposées par un organisme certificateur agréé et soumises au respect d'un règlement d'usage.

Les organismes certificateurs peuvent déposer auprès de l'INPI une marque assortie d'un règlement d'usage précisant les standards de qualité attachés aux produits et services commercialisés sous la marque. Une telle marque est destinée à certifier sous le contrôle de l'organisme certificateur que les produits et services qui en sont revêtus sont conformes au règlement d'usage : ce type de marque est appelé « marque collective de certification ».

Le règlement d'usage de la marque définit les caractéristiques des produits ou services (leur nature, leurs propriétés, leurs qualités), les conditions de fabrication du produit, ainsi que les modalités d'exploitation de la marque.

L'organisme certificateur doit avoir reçu un agrément pour agir en tant que tel.

Son rôle n'est pas d'exploiter la marque mais seulement d'en contrôler l'exploitation. Il certifie le règlement d'usage de la marque collective de certification concernée.

Par défaut, l'option n'est pas sélectionnée :

Marque certifiée Non

Pour déposer une marque collective de certification, cliquer sur Non pour voir ainsi votre demande prise en compte :

Marque certifiée Oui

Vous devez alors préciser la date à laquelle l'organisme certificateur a reçu l'agrément, en remplissant les champs libres correspondants (jj/mm/aaaa) :

Date d'agrément* 

Vous pouvez également fournir les pièces justifiant de cet agrément ainsi que le règlement d'usage de la marque collective de certification concernée, en utilisant la fonction de téléversement :

Justificatif de l'agrément puis
Règlement d'usage de la marque collective de certification

Enfin, pour passer à l'étape suivante, cliquer sur .

OPTION : EXTENSION DE PROTECTION A LA POLYNESIE FRANÇAISE

La demande de protection est faite sur le territoire français à l'exception de la Polynésie française, ce territoire disposant d'une compétence propre en matière de propriété industrielle.

Si vous le souhaitez, vous pouvez étendre la protection de votre demande de marque à la Polynésie française.

Cette désignation doit être faite **au moment du dépôt**, elle ne pourra pas être ajoutée ensuite.

Par défaut, l'option n'est pas sélectionnée :

Extension Polynésie Française Non

Pour sélectionner l'option, cliquer sur Non pour voir ainsi votre demande prise en compte :

Extension Polynésie Française Oui

Cette option est payante, le montant de la redevance correspondante vous sera indiqué en fin de récapitulatif.

RECAPITULATIF

La rubrique « récapitulatif » a pour objet de faire vérifier par la personne qui effectue le dépôt que le récapitulatif des données qui lui est présenté est conforme à ce qu'il souhaite déposer.

La première partie permet à la personne qui effectue le dépôt d'attester de façon active que les données présentées à la relecture sont conformes à ses attentes.

La seconde partie récapitule le montant des redevances qui sont à acquitter au vu des données du dépôt.

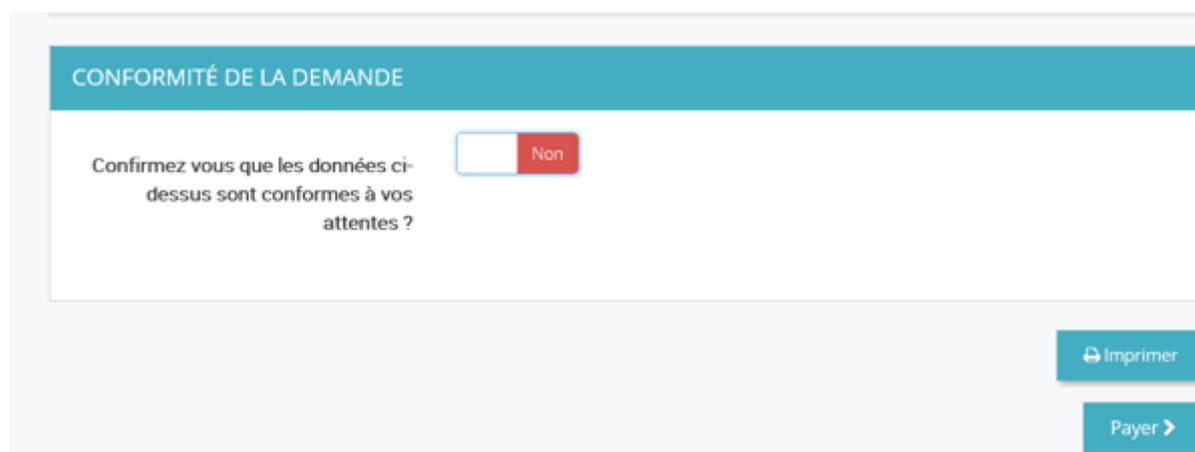
La troisième partie est constituée par le récapitulatif qui reprend les informations saisies aux étapes précédentes.

Cette rubrique donne accès à l'étape de paiement qui coïncide avec la validation définitive du récapitulatif.

ATTENTION ! Après la validation définitive de ce récapitulatif, il n'est plus possible de modifier les données y figurant.

Première partie : CONFORMITE DE LA DEMANDE

Par défaut, le bouton de confirmation se trouve sur la position « non ». Le paiement est alors impossible.



CONFORMITÉ DE LA DEMANDE

Confirmez vous que les données ci-dessus sont conformes à vos attentes ? Non

Imprimer

Payer >

A ce stade, il faut vérifier le montant des redevances et le récapitulatif présenté en dessous. Si les données ne sont pas conformes à vos attentes, corrigez les rubriques mal renseignées en utilisant les boutons « modifier » et « enregistrer ».

Une fois les données vérifiées et le cas échéant corrigées, il vous est demandé de confirmer que les données affichées sont conformes à ce que vous souhaitez déposer en cliquant sur le bouton « non » pour faire apparaître le bouton « oui ».

The screenshot shows a confirmation screen titled "CONFORMITÉ DE LA DEMANDE". The main text asks: "Confirmez vous que les données ci-dessus sont conformes à vos attentes ?". To the right of this text is a green button labeled "Oui". At the bottom right of the screen, there are two buttons: "Imprimer" and "Payer >".

Pour passer à l'étape de paiement, cliquez sur le bouton « payer ».

Certaines erreurs et anomalies sont détectées lors de cette action.

En cas d'anomalie, comme dans l'exemple qui suit (le destinataire et le signataire n'ont pas été définis), un bandeau rouge indique que la demande n'est pas valide en l'état et les erreurs sont indiquées au niveau de l'étape concernée : ici, intervenants

The screenshot shows the "INTERVENANTS" step of a form. A red error banner at the top states: "Vote demande n'est pas valide en l'état". Below this, the section title is "TM - TYPE DE DEMANDE" with the question "Que souhaitez-vous faire ?" and the option "Demander l'enregistrement d'une marque française". The "INTERVENANTS" section has a count of "1" and a "Modifier" button. A second red error banner at the bottom lists the errors: "Merci de corriger ces erreurs" followed by two bullet points: "• Vous devez définir un destinataire." and "• Vous devez définir un signataire."

Il convient dans cet exemple de corriger les erreurs en modifiant les données.

Pour cela, il convient de cliquer sur : 

Ce bouton renvoie directement à la rubrique « INTERVENANTS ». Il convient dans cet exemple de définir un destinataire et un signataire tel qu'indiqué dans le bandeau rouge et de cliquer sur :

Enregistrer ✓

Puis de retourner sur le récapitulatif pour vérifier que les données conviennent et ont bien été prises en compte.

Deuxième partie : REDEVANCES

Le montant des redevances apparait dans cette rubrique sur le récapitulatif.

Il convient de vérifier le montant des redevances au regard des prestations revendiquées :

- 1 dépôt de marque dématérialisé jusqu'à 3 classes : 210 euros
- 1 extension de la marque à la Polynésie française : 60 euros,

Dans le cas où il y a plus de 3 classes, une redevance de 42€ par classe supplémentaire doit apparaître sur le récapitulatif.

MONTANT DES REDEVANCES INPI			
PRESTATION	TARIF	QUANTITÉ	TOTAL
Marques 1er dépôt dématérialisé de marque jusqu'à 3 classes	210 €	1	210 €
Extension de la marque à la Polynésie française	60 €	1	60 €

Dans l'exemple ci-dessus : L'option de l'extension de la protection à la Polynésie française a été sélectionnée. Cette option est payante.

Troisième partie : RECAPITULATIF

Il reprend les données du dépôt :

TM - TYPE DE DEMANDE

Que souhaitez-vous faire ?

Demander l'enregistrement d'une marque française

Le type de demande que vous avez sélectionné apparait ici : « *demander l'enregistrement d'une marque française* ».

INTERVENANTS 4 Modifier		
#	TYPE	NOM
1	Signataire	Remi DUPONT Qualité : Déposant
2	Déposant	Monsieur DURAND LUCIEN 1 RUE DES ACACIAS 75017 PARIS France
3	Mandataire	Monsieur DUPONT REMI 1 RUE DES ACACIAS 75017 PARIS France
4	Destinataire	Monsieur DURAND LUCIEN 1 RUE DES ACACIAS 75017 PARIS France

La rubrique « INTERVENANTS » indique le nombre et le type d'intervenants (déposant(s), mandataire, destinataire, signataire), leur identité et leurs coordonnées.

Il convient de vérifier que ces données sont conformes à vos souhaits (orthographe des noms, adresses).

A ce stade, il vous est encore possible de modifier ces données ou d'en supprimer.

Pour cela, il convient de cliquer sur :  .

Ce bouton renvoie directement à l'étape « INTERVENANTS » où vous pouvez modifier vos données. Pour les enregistrer, cliquez sur : .

Si vous souhaitez supprimer des données, cliquez sur :  , puis sur : .

Cliquez ensuite sur « Récapitulatif » à la fin du menu à gauche de l'écran pour revenir sur le récapitulatif. Vérifiez que les nouvelles données sont correctes et poursuivez votre vérification.

Répétez la même opération, rubrique par rubrique, en vous assurant que les données sont bien adaptées à votre demande, et en vous posant, par exemple, les questions suivantes :

MARQUE VERBALE Modifier
--

Le modèle de marque que je désire déposer est-il bien une marque verbale telle qu'elle apparaît sur le récapitulatif ?

PRODUITS ET SERVICES
Modifier

CLASSIFICATION SIMPLIFIÉE

Classe 3

Savons

Parfums

Cosmétiques

Masques de beauté

Les produits et services et les classes que j'ai indiqués dans la rubrique PRODUITS ET SERVICES sont-ils bien ceux figurant sur le récapitulatif?

OPTION : REVENDICATION DE PRIORITÉ 0
Modifier

#	N°	DATE DE DÉPÔT	PAYS

OPTION : ASSOCIATION DU DÉPÔT À UN RENOUVELLEMENT 0
Modifier

#	NUMÉRO MARQUE FRANÇAISE

OPTION : MARQUE DE CERTIFICATION
Modifier

Marque de certification* Non

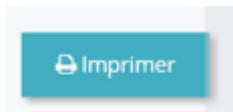
Ai-je bien sélectionné les options souhaitées ? Il est possible de ne sélectionner aucune option (c'est le cas ci-dessus).

L'extension de protection à la Polynésie française apparaît comme ci-dessous :

OPTION : EXTENSION DE PROTECTION À LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Modifier

Extension Polynésie Française Oui

Il vous est possible de conserver sous sa forme imprimée le récapitulatif des données de dépôt en



cliquant sur

L'écran de paiement s'affiche comme ci-dessous, et comporte le détail de la prestation (par exemple : redevance de dépôt, redevance d'extension de la marque à la Polynésie française, redevance supplémentaire par classe au-delà de la troisième)

PRESTATION	TARIF	QUANTITÉ	TOTAL
Marques 1er dépôt dématérialisé de marque jusqu'à 3 classes	210 €	1	210 €
Extension de la marque à la Polynésie française	60 €	1	60 €
Marques dépôt - Classe supplémentaire au-delà de 3 classes	42 €	1	42 €
Total :			312 €

- CARTE BANCAIRE  Payer	- COMPTE PROFESSIONNEL INPI N° de compte professionnel N° compte
--	---

Le paiement peut se faire soit par carte bancaire, soit par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI.

Paiement par carte bancaire :



Après avoir sélectionné le mode de paiement en cliquant sur , indiquez votre numéro de carte bancaire, date de validité, cryptogramme visuel et cliquez sur le bouton VALIDER.

Paiement par compte client :



Après avoir sélectionné votre mode de paiement en cliquant sur  , indiquez votre numéro de compte professionnel INPI (ou compte client) et votre mot de passe dans les cases

réservées à cet effet : Puis cliquez sur : 

Si le paiement est en cours, l'indication « Le paiement CCL est en cours » apparaît.

Quel que soit le mode de paiement choisi, une fois celui-ci effectué, un écran récapitulatif de la prestation payée assortie du montant des redevances acquittées apparaît ainsi :



PRESTATION	TARIF	QUANTITÉ	TOTAL
Marques 1er dépôt dématérialisé de marque jusqu'à 3 classes	210 €	1	210 €
Extension de la marque à la Polynésie française	60 €	1	60 €
Total :			270 €

Un bandeau bleu informe que :

- la demande formulée par l'application de dépôt électronique sous le numéro DEM (suivi d'une série de chiffres) a bien été reçue par l'INPI à la date indiquée. La référence du dépôt (à 7 chiffres) est également indiquée. Cette référence constitue le numéro national qui identifie le dossier pour tout échange avec l'INPI.
- Un email a été envoyé à l'adresse électronique rappelée.

Quel que soit le mode de paiement, le titulaire du compte de l'espace e-procédures (ETS) recevra le récapitulatif de la demande.

En cas de paiement par CB, le reçu de paiement ainsi que le ticket de carte bancaire seront envoyés à la même adresse.

En cas de paiement par compte client, le reçu de paiement de redevance sera envoyé à l'adresse mail du titulaire du compte client.

Le dépôt effectué apparaît alors dans la corbeille « dépôts reçus par l'INPI » sur la page d'accueil du portail des marques.

Effectuer des formalités suite à un dépôt de marque en ligne tant que la marque n'est pas enregistrée

Faire un retrait total

Sur le portail des marques, vous avez accès à l'ensemble des procédures de dépôt de marque dans lesquelles vous vous êtes identifié.

Les dépôts de marque sont classés par étape de procédure dans les différentes corbeilles présentes sur le portail.

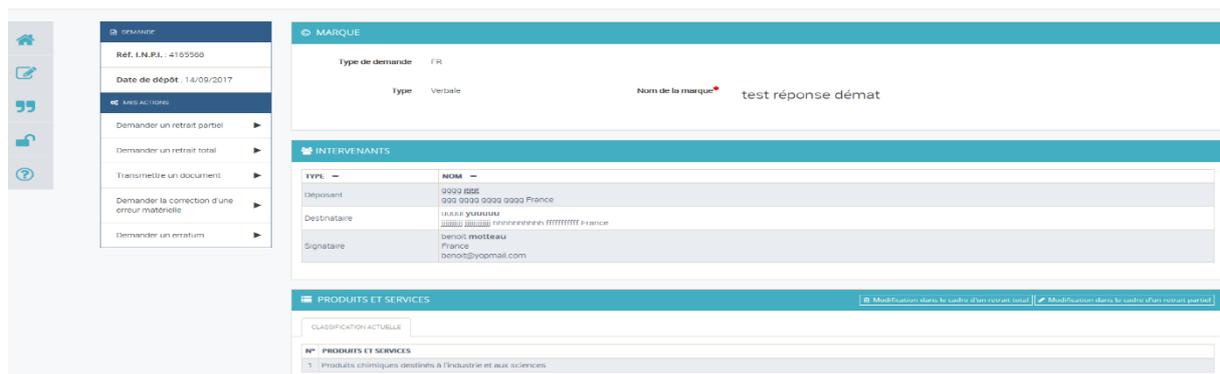
Pour retrouver un dépôt de marque, vous pouvez le chercher soit, dans l'une des corbeilles soit, en utilisant le bouton « » situé dans le bandeau en haut à gauche



Sélectionnez la marque pour laquelle vous souhaitez réaliser un retrait en cliquant sur « ».

DEMANDES EN COURS D'EXAMEN 47			
CRÉÉ LE ^	RÉFÉRENCE INPI -	RÉFÉRENCE CLIENT -	
20/09/2017 09:49	4165584		<input type="button" value="Afficher"/>

Vous avez alors accès à un bandeau d'actions présent sur la gauche de votre dossier :



Actions disponibles :

- Demander un retrait partiel
- Demander un retrait total
- Transmettre un document
- Demander la correction d'une erreur matérielle
- Demander un erratum

MARQUE

Type de demande: FR
Type: Verbaux
Nom de la marque: test réponse démat

INTERVENANTS

TYPE	NOM
Déposant	0000 0000 0000 0000 France
Destinataire	0000 0000 0000 0000 France
Signataire	0000 0000 0000 0000 France

PRODUITS ET SERVICES

CLASSIFICATION ACTUELLE

N° PRODUITS ET SERVICES

1 Produits chimiques destinés à l'industrie et aux sciences

DEMANDE

Réf. I.N.P.I. : 4165334

Date de dépôt : 26/07/2017

MES ACTIONS

- Demander un retrait partiel ▶
- Demander un retrait total ▶
- Transmettre un document ▶
- Demander un erratum ▶
- Demander la correction d'une erreur matérielle ▶

Il convient de cliquer sur  dans ce bandeau d'actions

Vous êtes redirigés vers le bloc produit et services et un message apparaît pour vous demander si vous êtes sûr de vouloir procéder au retrait total de votre demande.

PRODUITS ET SERVICES

Modification dans le cadre d'un retrait total / Modification dans le cadre d'un retrait partiel

CLASSIFICATION ACTUELLE

Etes vous sûr ?

Souhaitez-vous procéder au retrait total de votre demande ?

Oui Non

N°	PRODUITS ET SERVICES
31	Produits de l'agriculture et de l'aquaculture, produits de l'horticulture et de la sylviculture ; animaux vivants ; fruits frais ; légumes frais ; semences (graines) ; plantes naturelles ; fleurs naturelles ; aliments pour les animaux ; malt ; gazon naturel ; crustacés vivants ; coquillages vivants ; insectes comestibles vivants ; appâts vivants pour la pêche ; céréales en grains non travaillés ; plantes ; plants ; arbres (végétaux) ; bois bruts ; fourrages
32	Bières ; eaux minérales (boissons) ; eaux gazeuses ; boissons à base de fruits ; jus de fruits ; sirops pour boissons ; préparations pour faire des boissons ; limonades ; nectars de fruits ; sodas ; apéritifs sans alcool
34	Tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes ; cigares ; cigarettes ; papier à cigarettes ; pipes ; briquets pour fumeurs ; boîtes à cigares ; étuis à cigares ; boîtes à cigarettes ; étuis à cigarettes ; cendriers pour fumeurs ; cigarettes électroniques ; solutions liquides pour cigarettes électroniques

Si vous êtes sûr de vouloir procéder au retrait total de votre demande, il convient de cliquer sur le bouton «  ». Dans le cas contraire, il convient de cliquer sur «  ».

Si vous cliquez sur «  », un message de validation apparaît en vert ainsi qu'un onglet récapitulatif des modifications demandées.

PRODUITS ET SERVICES

Modification dans le cadre d'un retrait total / Modification dans le cadre d'un retrait partiel



CLASSIFICATION ACTUELLE

MODIFICATIONS DEMANDÉES 

N°	PRODUITS ET SERVICES
31	Produits de l'agriculture et de l'aquaculture, produits de l'horticulture et de la sylviculture ; animaux vivants ; fruits frais ; légumes frais ; semences (graines) ; plantes naturelles ; fleurs naturelles ; aliments pour les animaux ; malt ; gazon naturel ; crustacés vivants ; coquillages vivants ; insectes comestibles vivants ; appâts vivants pour la pêche ; céréales en grains non travaillés ; plantes ; plants ; arbres (végétaux) ; bois bruts ; fourrages
32	Bières ; eaux minérales (boissons) ; eaux gazeuses ; boissons à base de fruits ; jus de fruits ; sirops pour boissons ; préparations pour faire des boissons ; limonades ; nectars de fruits ; sodas ; apéritifs sans alcool
34	Tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes ; cigares ; cigarettes ; papier à cigarettes ; pipes ; briquets pour fumeurs ; boîtes à cigares ; étuis à cigares ; boîtes à cigarettes ; étuis à cigarettes ; cendriers pour fumeurs ; cigarettes électroniques ; solutions liquides pour cigarettes électroniques



Un courriel d'accusé de réception vous a été envoyé à votre adresse mail ainsi que le récapitulatif de votre retrait.

Le retrait va faire l'objet d'un examen par l'INPI et, s'il est régulier, sera publié au BOPI.

Dans le cas contraire, une notification d'irrégularité vous sera adressée.

Faire un retrait partiel

Les dépôts de marque sont classés par étape de procédure dans les différentes corbeilles présentes sur le portail.

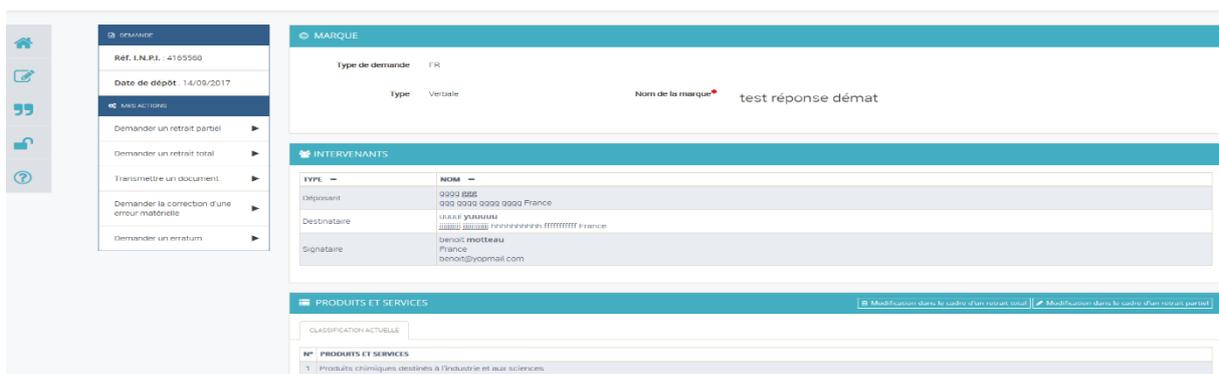
Pour retrouver un dépôt de marque, vous pouvez le chercher soit, dans l'une des corbeilles soit, en utilisant le bouton « RECHERCHE » situé dans le bandeau en haut à gauche



Sélectionnez la marque pour laquelle vous souhaitez réaliser un retrait en cliquant sur « Afficher ».

DEMANDES EN COURS D'EXAMEN 47			
<input type="button" value="1"/> <input type="button" value="2"/>		<input type="button" value="10"/> <input type="button" value="25"/> <input type="button" value="50"/>	
CRÉÉ LE ^	RÉFÉRENCE INPI -	RÉFÉRENCE CLIENT -	
20/09/2017 09:49	4165584		<input type="button" value="Afficher"/>

Vous avez alors accès à un bandeau d'actions :



DEMANDE

Réf. I.N.P.I. : 4165334

Date de dépôt : 26/07/2017

MES ACTIONS

- Demander un retrait partiel
- Demander un retrait total
- Transmettre un document
- Demander un erratum
- Demander la correction d'une erreur matérielle

Il convient de cliquer sur  dans ce bandeau d'actions

Vous êtes redirigé vers le bloc produit et services.

MODIFICATION DANS LE CADRE D'UN RETRAIT PARTIEL Enregistrer Annuler

Pour supprimer des produits et/ou services, ou pour ajouter une limitation et/ou une précision à vos produits et/ou services, placez votre curseur sur le libellé du produit et/ou service concerné et utilisez votre clavier pour modifier le texte. Cliquez ensuite sur le numéro de la classe pour voir apparaître les modifications

Classes : 3

N°	PRODUITS ET SERVICES	ACTION
2	Peintures ; vernis ; laques ; produits antirouille ; produits contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes ; colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures)	Supprimer
24	Tissus ; couvertures de lit ; tissus à usage textile ; tissus élastiques ; velours ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; linge de bain à l'exception de l'habillement ; sacs de couchage	Supprimer
43	Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire ; services de bars ; services de traiteurs ; services hôteliers ; réservation de logements temporaires ; services de crèches d'enfants ; mise à disposition de terrains de camping ; services de maisons de retraite pour personnes âgées ; services de pensions pour animaux domestiques	Supprimer

Comme indiqué dans le bandeau informatif bleu, pour modifier les libellés ou ajouter une limitation, vous devez, placer votre curseur sur le libellé du produit et/ou service concerné et utiliser votre clavier pour modifier le texte.

Vous devez ensuite cliquer sur le numéro de la classe pour voir apparaître les modifications.

Exemple :

Vous souhaitez supprimer le produit « peinture » revendu en classe 2 :

☰ MODIFICATION DANS LE CADRE D'UN RETRAIT PARTIEL Enregistrer Annuler

Pour supprimer des produits et/ou services, ou pour ajouter une limitation et/ou une précision à vos produits et/ou services, placez votre curseur sur le libellé du produit et/ou service concerné et utilisez votre clavier pour modifier le texte. Cliquez ensuite sur le numéro de la classe pour voir apparaître les modifications

+ Classes : 3

N°	PRODUITS ET SERVICES	ACTION
2	Peintures ; vernis ; laques ; produits antirouille ; produits contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes ; colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures)	Supprimer
24	Tissus ; couvertures de lit ; tissus à usage textile ; tissus élastiques ; velours ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; linge de bain à l'exception de l'habillement ; sacs de couchage	Supprimer
43	Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire ; services de bars ; services de traiteurs ; services hôteliers ; réservation de logements temporaires ; services de crèches d'enfants ; mise à disposition de terrains de camping ; services de maisons de retraite pour personnes âgées ; services de pensions pour animaux domestiques	Supprimer

Placez votre curseur à la fin de ce libellé et utilisez votre clavier pour le supprimer.

Pour voir apparaître la modification de la classe 2, c'est-à-dire la suppression du produit « peintures », cliquez sur le numéro de la classe.

☰ PRODUITS ET SERVICES

☰ MODIFICATION DANS LE CADRE D'UN RETRAIT PARTIEL Enregistrer Annuler

Pour supprimer des produits et/ou services, ou pour ajouter une limitation et/ou une précision à vos produits et/ou services, placez votre curseur sur le libellé du produit et/ou service concerné et utilisez votre clavier pour modifier le texte. Cliquez ensuite sur le numéro de la classe pour voir apparaître les modifications

+ Classes : 3

N°	PRODUITS ET SERVICES	ACTION
2	verniss ; laques ; produits antirouille ; produits contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes ; colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures) Résumé des modifications : verniss ; laques ; produits antirouille ; produits contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes ; colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures) ; Peintures ;	Supprimer

Pour enregistrer vos modifications, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

Un message apparaît pour vous demander si vous êtes sûr de vouloir procéder au retrait partiel de votre demande :

Si vous êtes sûr de vouloir procéder au retrait partiel de votre demande, il convient de cliquer sur le bouton «  ». Dans le cas contraire, il convient de cliquer sur «  ».

Si vous cliquez sur «  », un message de validation apparaît en vert ainsi qu'un onglet récapitulatif des modifications demandées

[Modification dans le cadre d'un retrait total](#)
[Modification dans le cadre d'un retrait partiel](#)
[Modification dans le cadre d'une régularisation](#)

PRODUITS ET SERVICES

✓ Modification dans le cadre d'un retrait partiel effectuée.

CLASSIFICATION ACTUELLE MODIFICATIONS DEMANDÉES 1

Modification dans le cadre d'un retrait partiel
Créé le 23/08/2017 par [REDACTED]

[Afficher](#)

Cliquez sur « [Afficher](#) » pour voir les modifications que vous venez de demander :

[Modification dans le cadre d'un retrait total](#)
[Modification dans le cadre d'un retrait partiel](#)
[Modification dans le cadre d'une régularisation](#)

PRODUITS ET SERVICES

✓ Modification dans le cadre d'un retrait partiel effectuée.

CLASSIFICATION ACTUELLE MODIFICATIONS DEMANDÉES 1

Modification dans le cadre d'un retrait partiel
Créé le 23/08/2017 par [REDACTED]

[Masquer](#)

CLASSES MODIFIÉES 1

N°	PRODUITS ET SERVICES
2	verniss ; laques ; produits antirouille ; produits contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes ; colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures) ; Peintures ;

Un courriel d'accusé de réception vous a été envoyé à votre adresse mail ainsi que le récapitulatif de votre retrait.

Le retrait va faire l'objet d'un examen par l'INPI et, s'il est régulier, sera publié au BOPI.

Dans le cas contraire, une notification d'irrégularité vous sera adressée.

Faire une demande d'erratum suite à une erreur de publication du fait de l'INPI

Les dépôts de marque sont classés par étape de procédure dans les différentes corbeilles présentes sur le portail.

Pour retrouver un dépôt de marque, vous pouvez le chercher soit, dans l'une des corbeilles soit, en utilisant le bouton « » situé dans le bandeau en haut à gauche



Sélectionnez la marque pour laquelle vous souhaitez signaler un erratum en cliquant sur « ».

DEMANDES EN COURS D'EXAMEN 47		
CRÉÉ LE ^	RÉFÉRENCE INPI -	RÉFÉRENCE CLIENT -
20/09/2017 09:49	4165584	

DEMANDE

Réf. I.N.P.I. : 4165334

Date de dépôt : 26/07/2017

MES ACTIONS

- Demander un retrait partiel ▶
- Demander un retrait total ▶
- Transmettre un document ▶
- Demander un erratum ▶**
- Demander la correction d'une erreur matérielle ▶

Il convient de cliquer sur dans ce bandeau d'actions

Vous êtes redirigés vers le bloc documents.

DOCUMENTS

DEMANDER UN ERRATUM

Attention, les fichiers ne peuvent excéder la taille de 100.00 Mo et doivent appartenir aux types .pdf, .jpg, .png, .mpg et .gif

Vous devez alors transmettre un document dans lequel vous indiquerez ce sur quoi porte votre erratum.

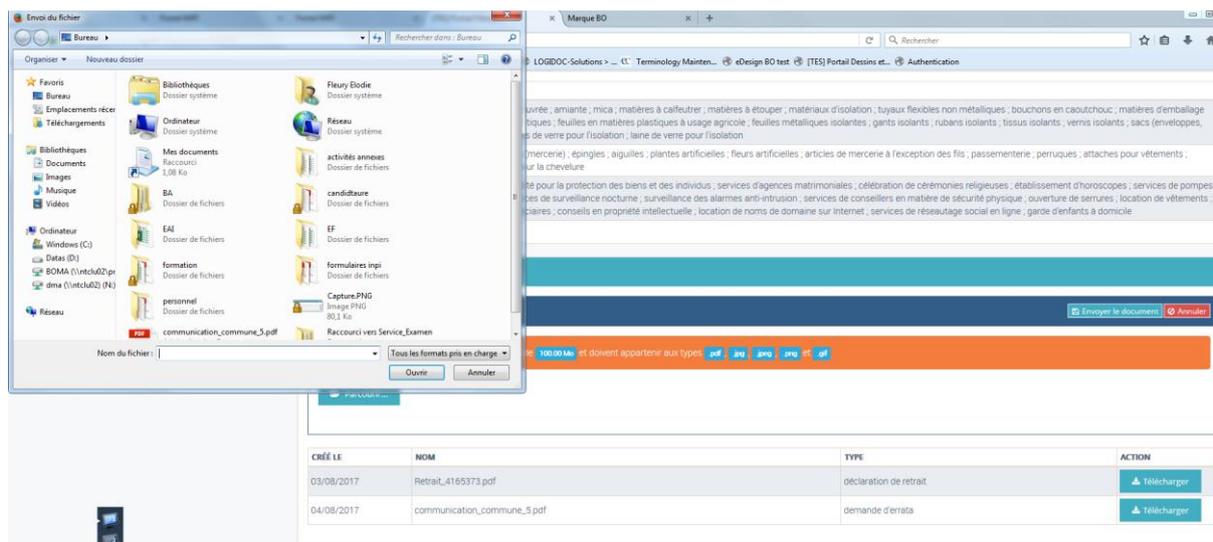
Les formats de fichiers acceptés sont indiqués dans le bandeau orange à savoir



La taille du document à transmettre ne doit pas dépasser les **100.00 Mo**.

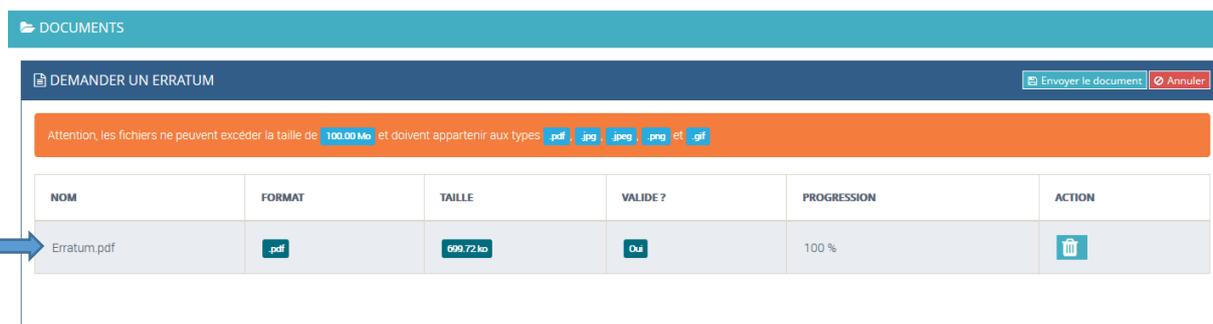
Pour téléverser le document il convient de cliquer sur le bouton «  ».

En cliquant sur ce bouton, une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous pouvez choisir le document que vous souhaitez téléverser :



Une fois le document sélectionné cliquer sur le bouton « ouvrir ».

Vous pouvez alors vérifier que vous avez téléversé la bonne pièce :



Si vous vous êtes trompé de pièce, vous pouvez la supprimer en cliquant sur l'icône représentant une poubelle «  ».

Si vous souhaitez poursuivre, cliquez sur le bouton «  », sinon sur «  ».

Si vous validez le document en cliquant sur le bouton «  », un courriel de confirmation de bonne réception de votre demande d'erratum vous a été envoyé à votre adresse mail.

Cette demande va faire l'objet d'un examen par l'INPI qui vous répondra le cas-échéant dans les plus brefs délais.

Faire une demande de correction d'erreur matérielle

Les dépôts de marque sont classés par étape de procédure dans les différentes corbeilles présentes sur le portail.

Pour retrouver un dépôt de marque, vous pouvez le chercher soit, dans l'une des corbeilles soit, en utilisant le bouton «  » situé dans le bandeau en haut à gauche



Sélectionnez la marque pour laquelle vous souhaitez demander la correction d'une erreur matérielle en cliquant sur «  ».

Vous avez alors accès à un bandeau d'actions :

DEMANDES EN COURS D'EXAMEN 47		
CRÉÉ LE ^	RÉFÉRENCE INPI -	RÉFÉRENCE CLIENT -
20/09/2017 09:49	4165584	

DEMANDE

Réf. I.N.P.I. : 4165334

Date de dépôt : 26/07/2017

MES ACTIONS

- Demander un retrait partiel ▶
- Demander un retrait total ▶
- Transmettre un document ▶
- Demander un erratum ▶
- Demander la correction d'une erreur matérielle ▶**

Il convient de cliquer sur  dans ce bandeau d'actions

Vous êtes redirigés vers le bloc documents.

DOCUMENTS

DEMANDER LA CORRECTION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE Envoyer le document Annuler

Attention, les fichiers ne peuvent excéder la taille de **100.00 Mo** et doivent appartenir aux types **.pdf .jpg .jpeg .png et .gif**

Parcourir...

Vous pouvez alors transmettre un nouveau document dans lequel vous indiquerez la nature de votre erreur matérielle (*par exemple : saisie erronée de l'adresse du déposant au moment du dépôt*) ainsi que les éléments justifiant cette erreur).

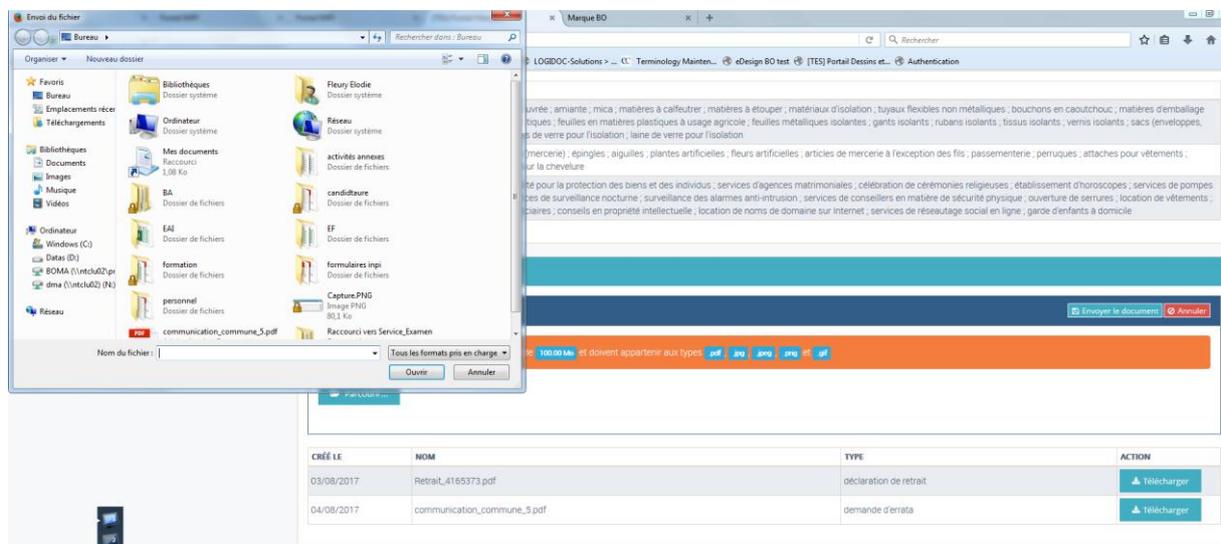
Les formats de fichiers acceptés sont indiqués dans le bandeau orange à savoir



La taille du document à transmettre ne doit pas dépasser les **100.00 Mo**.

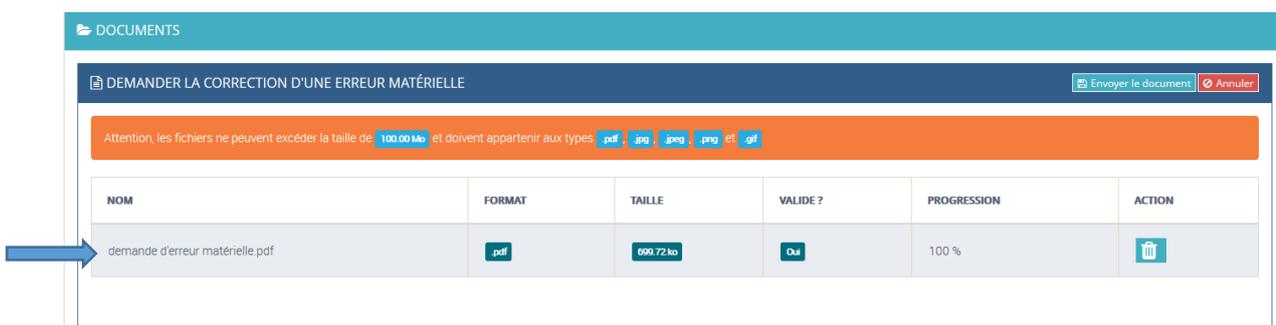
Pour téléverser le document il convient de cliquer sur le bouton «  Parcourir... ».

En cliquant sur ce bouton, une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous pouvez choisir le document que vous souhaitez téléverser :



Une fois le document sélectionné cliquer sur le bouton « ouvrir ».

Vous pouvez alors vérifier que vous avez téléversé la bonne pièce :



Si vous vous êtes trompé de pièce, vous pouvez la supprimer en cliquant sur l'icône représentant une poubelle «  ».

Si vous souhaitez poursuivre, cliquez sur le bouton «  Envoyer le document » , sinon sur «  Annuler ».

Si vous validez le document en cliquant sur le bouton « [Envoyer le document](#) », une nouvelle fenêtre s'ouvre pour que vous procédiez au paiement de votre demande d'erreur matérielle. En effet, la demande d'erreur matérielle est payante.

The screenshot shows the INPI payment page. At the top, it displays the INPI logo and 'MARQUES FRANÇAISES'. Below the header, there is a navigation menu on the left and a main content area. The main content area features a table with the following data:

PRESTATION	TARIF	QUANTITÉ	TOTAL
Marque - Régularisation, rectification d'erreur matérielle	104 €	1	104 €
Total :			104 €

Below the table, there are two payment options:

- CARTE BANCAIRE**: Includes logos for VISA and MasterCard, and a 'Payer' button.
- COMPTE PROFESSIONNEL INPI**: Includes fields for 'N° de compte professionnel', 'N° compte INPI', 'Mot de passe', and 'Password', and a 'Payer' button.

Sélectionnez le moyen de paiement que vous souhaitez utiliser : carte bancaire ou compte professionnel INPI.

Une fois que vous avez procédé au paiement de cette demande, une nouvelle fenêtre s'affiche dans laquelle on vous indique que votre demande d'erreur matérielle a bien été payée :

The screenshot shows the INPI portal after a successful payment. A blue banner at the top reads: « Votre erreur matérielle a bien été payée. » Below this, the 'MARQUE' section displays the following information:

- Type de demande: FR
- Type: Semi-figurative

The 'INTERVENANTS' section shows a table with the following data:

TYPE	NOM
Déposant	John SNOW Chateau de winterfell 70000 BLABLA France
Destinataire	John SNOW CHATEAU DE WINTERFELL 70000 BLABLA France
Signataire	[Redacted]

On the left side, there is a sidebar menu with the following options under 'MES ACTIONS':

- Demander un retrait partiel
- Demander un retrait total
- Transmettre un document
- Demander un erratum
- Demander la correction d'une erreur matérielle

Un courriel de confirmation de bonne réception de la transmission de votre demande de correction d'erreur matérielle vous a été envoyé à votre adresse e-mail ainsi qu'un reçu de paiement.

Vous êtes redirigés vers le bloc documents.



Vous pouvez alors transmettre un nouveau document (*par exemple : pouvoir, documents de priorité*).

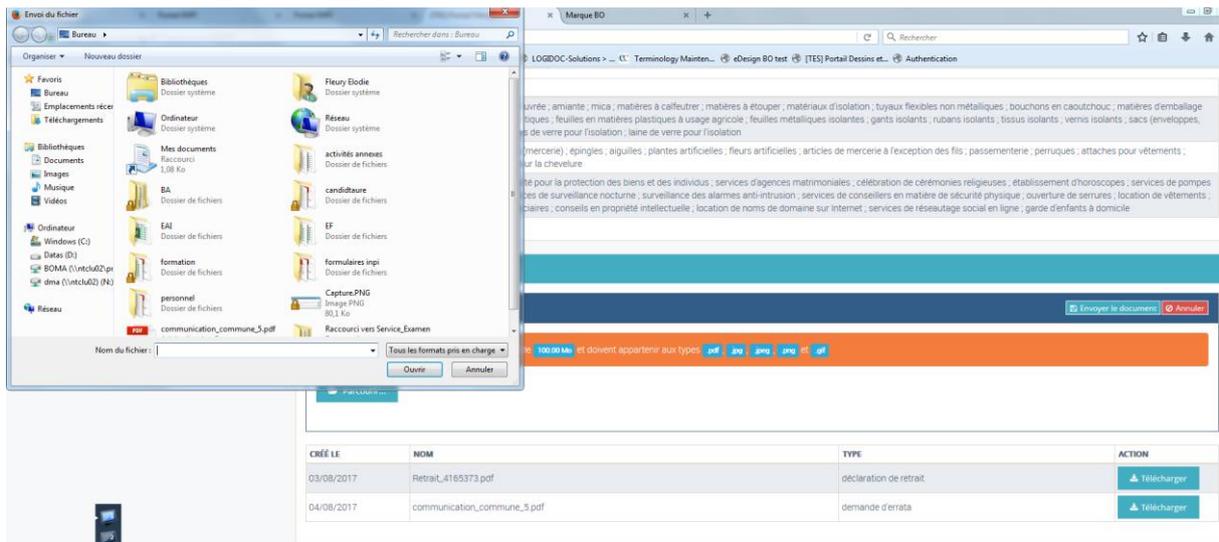
Les formats de fichiers acceptés sont indiqués dans le bandeau orange en bleu à savoir



La taille du dossier document à transmettre ne doit pas dépasser les 100.00 Mo.

Pour téléverser le document il convient de cliquer sur le bouton «  ».

En cliquant sur ce bouton, une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous pouvez choisir le document que vous souhaitez téléverser :



Une fois le document sélectionné cliquer sur le bouton « ouvrir ».

Vous pouvez alors vérifier que vous avez téléversé la bonne pièce :

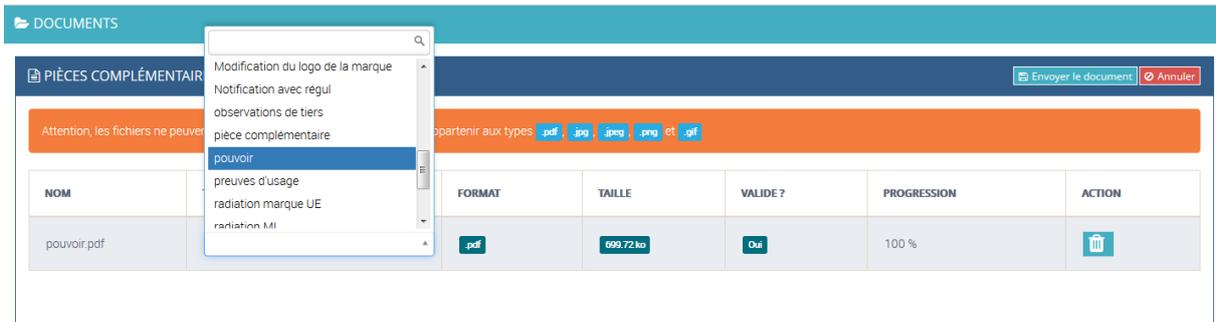


Vous devez indiquer à l'INPI le type de pièce que vous entendez transmettre en cliquant sur le menu

déroulant dans la colonne «  ».

Par exemple :

Si vous souhaitez transmettre un pouvoir puisque vous avez réalisé un dépôt en copropriété, sélectionnez le type « pouvoir » :



Si vous vous êtes trompé de pièce, vous pouvez la supprimer en cliquant sur l'icône représentant une poubelle «  ».

Si vous souhaitez poursuivre, cliquez sur le bouton «  », sinon sur «  ».

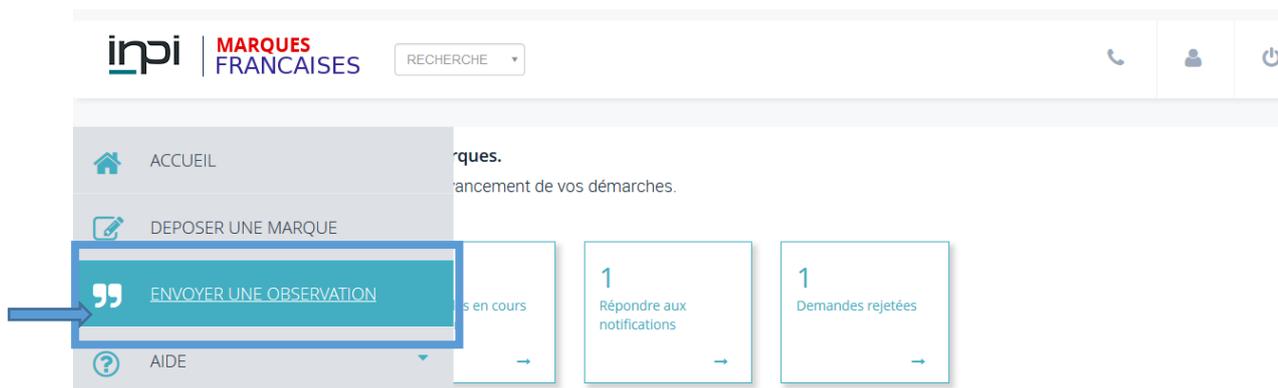
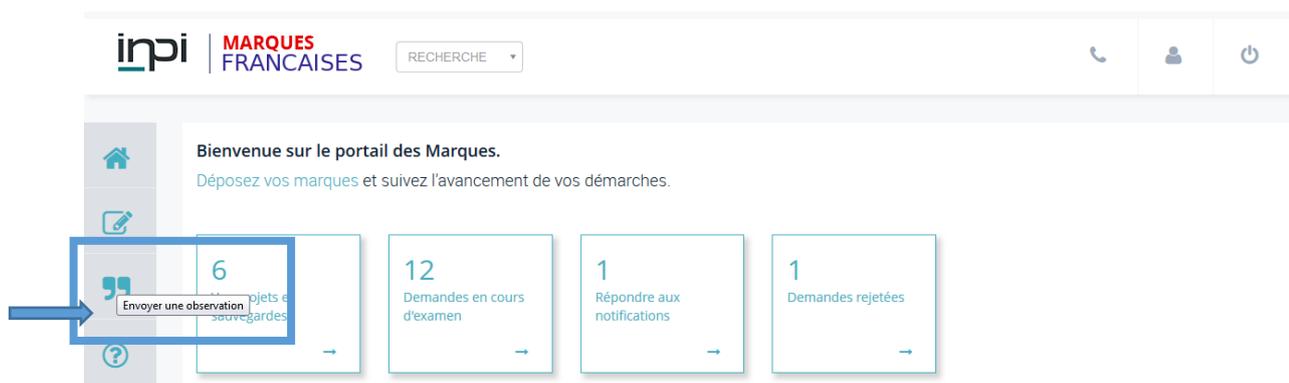
Si vous validez le document en cliquant sur le bouton «  », un courriel de confirmation de bonne réception de la transmission d'un nouveau document vous a été envoyé à votre adresse e-mail.

Cette demande va faire l'objet d'un examen par l'INPI qui vous répondra le cas-échéant dans les plus brefs délais.

Faire des observations de tiers

Pour faire des observations de tiers, cliquez, dans le menu de gauche sur l'onglet  :

Attention ! nous vous rappelons que pour être recevables, les observations de tiers doivent être faites dans le délai de deux mois à compter de la publication au BOPI de la demande d'enregistrement sur laquelle vous souhaitez les formuler.



En cliquant sur l'onglet «  ENVOYER UNE OBSERVATION », une nouvelle fenêtre s'ouvre.

Vous devez alors entrer le numéro de la marque à l'encontre de laquelle vous souhaitez émettre des observations et charger un document PDF faisant état de vos observations en cliquant sur le bouton  cliquer pour sélectionner votre fichier |.

DÉPOSER UNE OBSERVATION

Attention, cette démarche est réservée aux observations de tiers portant sur les demandes d'enregistrement de marques françaises ayant fait l'objet d'une publication depuis moins de deux mois.

Numéro de la marque *

Observation à déposer *

Une fois que vous avez terminé, il convient de cliquer sur le bouton « ».

Un message de transmission de vos observations apparaît en vert.

DÉPOSER UNE OBSERVATION

Numéro de dossier *

Observation à déposer *
communication_commune_5.pdf .pdf 1.95 Mo Fichier valide
100 %

Vos observations ont bien été transmises à l'INPI. Un courriel de confirmation vient de vous être envoyé.

Un courriel de confirmation vous est aura été adressé sur votre adresse mail pour vous confirmer la transmission des observations de tiers.

Gérer l'accès à un dépôt de marque

Demander le rattachement à un dossier

1. Vous avez reçu des codes de rattachement et vous souhaitez vous rattacher

Vous avez reçu une notification de l'INPI par voie postale et un courrier vous indiquant la marche à suivre pour accéder à votre dossier en ligne.

Vous devez :

- vous créer un compte e-Procédure à partir de l'adresse suivante: <https://eprocedures.inpi.fr/> et cliquer sur « s'inscrire ».

CONNECTEZ-VOUS À L'ESPACE TRANSACTIONNEL SÉCURISÉ DE L'INPI

Email/Mot de passe

Connexion

Rester identifié

S'inscrire

Mot de passe oublié

- vous connecter au Portail des Marques en cliquant sur l'encadré de droite « Marques », onglet « Marques françaises ».

Accueil 0 e-Procédure

NOTIFICATIONS

Filtrer par e-procédure: Toutes

Date envoi	Date réponse attendue	e-procédure	M'est adressée ?	Action
Cette fonctionnalité sera bientôt disponible.				

EN VOIR PLUS

MES DERNIÈRES E-PROCÉDURES

e-Procédure	Numéro	Statut	Action
-------------	--------	--------	--------

EN VOIR PLUS

COMMENCER UNE NOUVELLE E-PROCÉDURE

Brevet :

- Nouveau dépôt FR
- Ajout de pièces complémentaires
- Paiement d'annuité
- Proposition de brevets à la licence

Dessins & Modèles :

- Dépôt et procédure
- Prorogation

e-Soleau :

- Nouveau dépôt

Marque :

- Marques Françaises
- Renouvellement
- Opposition
- Marques Internationales

- c) cliquer dans le menu de gauche sur l'icône représentant un cadenas « Modifier un accès ».



- d) cliquer sur l'onglet « j'ai reçu un code »:

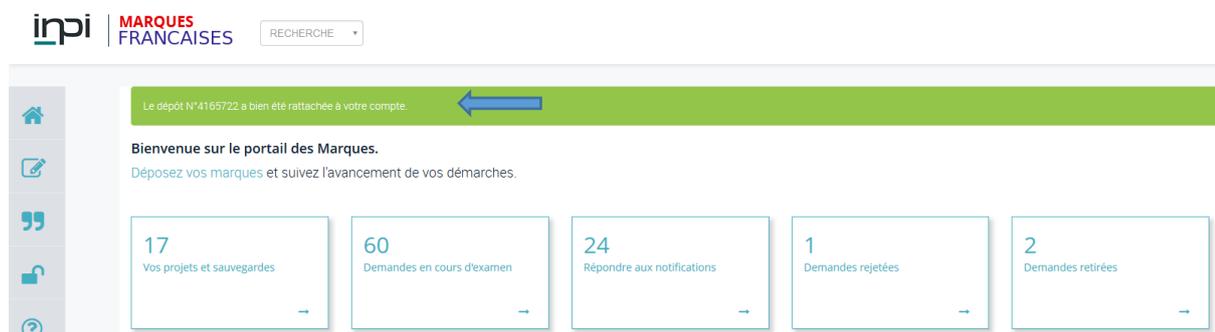


- e) indiquer le code et le mot de passe figurant dans le courrier accompagnant la notification que vous avez reçue et cliquer sur « rattacher ».

J'AI REÇU UN CODE

- Si vous êtes mandaté par un client auteur d'une procédure de dépôt, nous vous proposons de la lier à votre compte ETS, pour qu'elle apparaisse dans votre page d'accueil.
- Pour cela rien de plus simple, il suffit de nous indiquer votre profession, le numéro du dossier national, si votre statut professionnel l'exige, votre Bon pour Pouvoir.

Vous êtes alors redirigé vers la page d'accueil et vous pouvez accéder à votre dossier et, par exemple, répondre à la notification que vous avez reçue.



2. Vous n'avez pas vos codes de rattachement et vous souhaitez les obtenir pour vous rattacher à un dossier

Il convient de contacter notre plateforme téléphonique INPI Direct par téléphone au **0 820 210 211** Service 0,10 € / min + prix appel ou par courriel à contact@inpi.fr.

Votre demande sera prise en charge dans les plus brefs délais et les codes vous seront envoyés par courrier à l'adresse de correspondance que vous avez indiquée au moment de votre dépôt de marque.

Se constituer mandataire dans un dossier

Pour réaliser une demande de constitution de mandataire, vous devez :

- Disposer d'un compte e-procédures
- vous connecter au Portail des Marques

Une fois sur son portail, il convient de :

1. cliquer dans le menu de gauche sur l'icône représentant un cadenas « Modifier un accès ».



2. cliquer sur l'onglet « je suis un nouveau mandataire »:



3. d'indiquer :

- votre profession (utilisation du menu déroulant)
- Le numéro national de la marque pour laquelle vous souhaitez vous constituer mandataire

The image shows a screenshot of the 'JE SUIS UN NOUVEAU MANDATAIRE' form. At the top, there is a blue header with the text 'JE SUIS UN NOUVEAU MANDATAIRE'. Below this is a blue box containing two bullet points: '• Si vous êtes mandaté par un client autour d'une procédure de dépôt, nous vous proposons de la lier à votre compte ETS, pour qu'elle apparaisse dans votre page d'accueil.' and '• Pour cela rien de plus simple, il suffit de nous indiquer votre profession, le numéro du dossier national, si votre statut professionnel l'exige, votre Bon pour l'Usage.' Below this are three input fields: 'Profession*' with a dropdown menu, 'Numéro National*' with a text input field, and 'Adresse du compte (utilisé pour la correspondance)' with a text input field. Two blue arrows point to the 'Profession*' and 'Numéro National*' fields. At the bottom of the form, there is a small text block: 'Je certifie que les informations contenues dans la présente demande sont exactes et que j'engage ma responsabilité en cas de déclaration frauduleuse ou erronée. En tout état de cause l'INPI se réserve le droit de révoquer le droit d'accès au dossier identifié en cas de non-conformité des informations renseignées aux exigences de la loi'. Below this are two buttons: 'Valider' and 'Modifier l'adresse du compte'.

4. cliquer sur le bouton valider.

Un nouvel encart s'ouvre pour :

- Recueillir votre consentement
- Vous informer que si votre demande de constitution de mandataire est acceptée et que le dépôt présente une irrégularité de signataire, vous deviendrez le signataire de la demande.



5. valider la demande de constitution de mandataire en cliquant sur « oui ».

Vous recevez alors un courriel sur votre boîte mail vous indiquant que votre demande constitution de mandataire a bien été reçue par l’INPI et est actuellement en cours d’examen.

Si celle-ci est validée, vous aurez accès à l’intégralité du dossier.

Demander la révocation de son mandataire

Pour réaliser une demande de révocation de mandataire, vous devez :

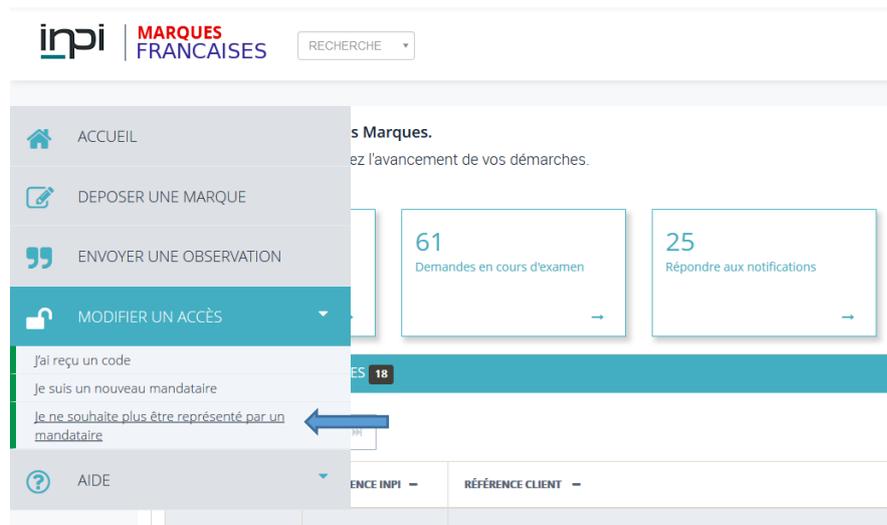
- Disposer d’un compte e-procédures
- vous connecter au Portail des Marques

Une fois sur votre portail, il convient de :

1. cliquer dans le menu de gauche sur l’icône représentant un cadenas « Modifier un accès ».

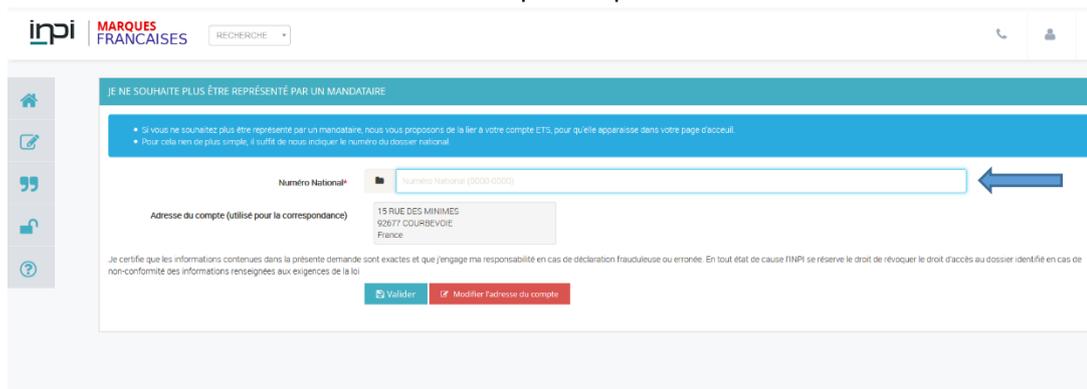


2. cliquer sur l'onglet « je ne souhaite plus être représenté par un mandataire ».



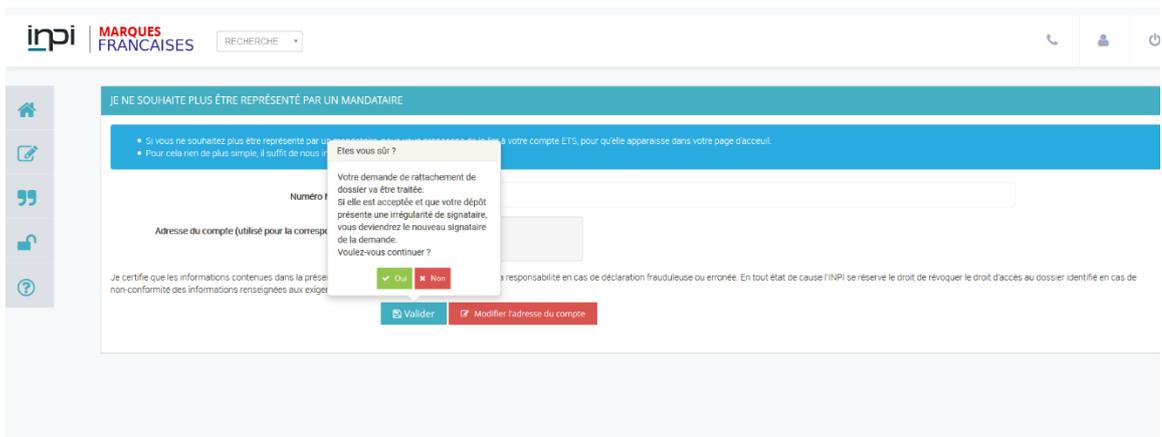
3. d'indiquer :

- Le numéro national de la demande pour laquelle vous souhaitez vous rattacher



En cliquant sur le bouton valider, un nouvel encart s'ouvre pour :

- Recueillir votre consentement
- Vous informer que si votre demande de révocation de mandataire est acceptée et que le dépôt présente une irrégularité de signataire, vous deviendrez le signataire de la demande.



Pour valider la demande de révocation de mandataire, il conviendra de cliquer sur « oui ».

Vous recevez alors un courriel sur votre boîte mail vous indiquant que votre demande de révocation de mandataire a bien été reçue par l'INPI et est actuellement en cours d'examen.

Si celle-ci est validée, vous aurez accès à l'intégralité du dossier.